



COMPAGNIE MOBILIÈRE & FONCIÈRE DU BOIS SAUVAGE

RAPPORT ANNUEL DEUX MILLE

2022



**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE 2000**

Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2000
Présentés à l'assemblée générale du 7 mai 2001

**COMPAGNIE
MOBILIÈRE & FONCIÈRE
DU BOIS SAUVAGE**

Société anonyme au capital de eur 65.681.126
Siège social : rue du Bois Sauvage, 17 à b-1000 Bruxelles
Registre de commerce de Bruxelles : 273 326
t.v.a. : be 402 964 823



La Commission Bancaire et Financière a autorisé, en date du 5 avril 2001, l'utilisation du présent rapport annuel à titre de document de référence pour tout appel public à l'épargne, qui serait effectué par la Compagnie du Bois Sauvage s.a. jusqu'à la publication de son prochain rapport annuel dans le cadre du Titre II de l'Arrêté Royal n° 185 du 9 juillet 1935, au moyen de la procédure d'information dissociée.

Dans le cadre de cette procédure, le document de référence devra être accompagné d'une note d'opération afin de constituer un prospectus au sens de l'article 29 de l'Arrêté Royal précité.

Le prospectus devra être soumis à l'approbation de la Commission Bancaire et Financière conformément à l'article 29 ter, § 1^{er}, al. 1^{er} de l'Arrêté Royal n° 185 du 9 juillet 1935.

Le présent rapport a été traduit en Néerlandais et en Anglais.
En cas de divergence, la version en Français fera foi.

Pour obtenir cette brochure, nous vous prions de vous adresser à la
Compagnie du Bois Sauvage s.a.
Rue du Bois Sauvage, 17
B-1000 Bruxelles
Tél. : (32.2) 227.54.50
Fax : (32.2) 219.25.20
e-mail : info@bois-sauvage.be



SOMMAIRE

• Lettre aux actionnaires	→	4
• Chiffres-clés	→	5
• Historique de la Compagnie du Bois Sauvage	→	6
• Quelles sont nos origines ?	→	7
• Calendrier financier	→	8
• Conseil d'Administration	→	8
• Corporate Governance	→	11
• Activités de l'exercice	→	13
• Répartition bénéficiaire	→	22
• Valorisation du portefeuille en date du 31 décembre 2000	→	23
• Perspectives 2001	→	24
• Annexe financière	→	25





LETTRE AUX ACTIONNAIRES

L'année 2000 a vu la Compagnie accentuer sa vocation de holding financier et industriel et poursuivre le développement de ses axes stratégiques. Cette vocation est de prendre des participations dans des sociétés, cotées ou non. Elle souhaite accompagner des hommes et des femmes d'affaires talentueux, industriels ou financiers, qui, à un moment de l'existence de leur entreprise, sont à la recherche d'un appui. Elle apporte ainsi une aide à la gestion financière, à la structure et à la stabilité du capital de ces dernières.

C'est ainsi que nous avons :

- augmenté notre participation dans la société Neuhaus pour la porter à plus de 40 % à la date de la rédaction de ce rapport (eur 3,5 millions)
- augmenté notre participation dans la société Floridienne, société de niches, avec laquelle nous continuons d'examiner des possibilités de collaboration (eur 2,3 millions)
- participé à l'augmentation de capital de Rec-Hold et augmenté notre participation directe en Recticel dont les perspectives confirment toute la confiance que nous avons mise en elle (eur 2,6 millions)
- participé à l'augmentation de capital de la Banque Degroof dont nous sommes le deuxième actionnaire (eur 1,5 million)
- participé à la refondation du groupe Ceran, école spécialisée dans l'enseignement des langues, installée à Spa et présente dans

plusieurs pays étrangers (eur 0,25 million)

- entamé les travaux de réhabilitation des 5 immeubles situés rue du Treurenberg qui complètent et valorisent le site du siège social de la société (budget de eur 5 millions)
- poursuivi nos investissements immobiliers aux Etats Unis en collaboration avec des partenaires de qualité implantés localement (eur 6 millions)
- confirmé nos activités de private equity et participé, entre autre, au développement de la société Nomacorc (eur 2,5 millions).

L'année écoulée a vu la naissance de notre site internet à l'adresse « www.bois-sauvage.be. » Ce site ainsi que de nombreux contacts avec le monde financier, des investisseurs et de la presse a permis de mieux faire connaître la société, sa stratégie et ses axes de développement. Cet effort réalisé dans l'intérêt de tous les actionnaires sera poursuivi.

Un certain nombre d'autres projets ont été examinés au cours de l'exercice écoulé. Certains proches d'un accord ont cependant été abandonnés parce que ne rencontrant pas les critères de rentabilité ou de perspectives souhaités.

Nos autres activités – la gestion de notre patrimoine immobilier, les placements de trésorerie, le trading sur produits dérivés – ont continué, comme par le passé, à apporter des plus values aux résultats de la société.

Les fluctuations des cours de bourse au cours de l'année 2000 ont entraîné des réductions de valeur importantes au 31 décembre. C'est la cause principale du résultat social décevant de l'exercice 2000.

Le recul du résultat annuel n'entame en rien la confiance du comité dans le futur de la société. C'est pourquoi, fidèle à sa politique de dividende, pour la 12^e année consécutive, nous proposons une nouvelle majoration du dividende unitaire (+7 %).

Nous remercions nos actionnaires pour la confiance et le soutien témoigné durant l'exercice. Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franche collaboration.

Le Comité de Direction

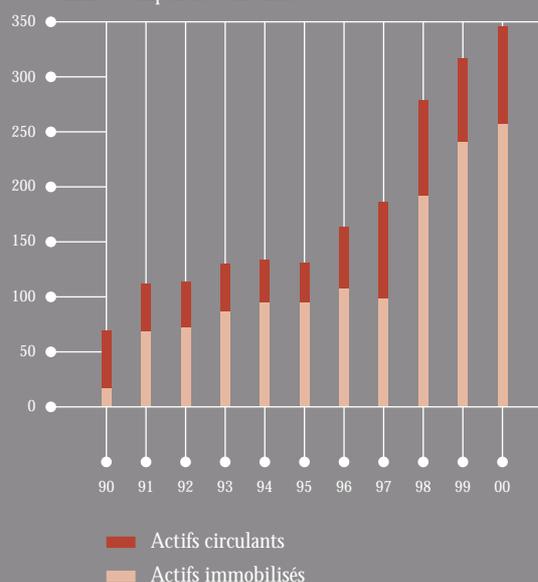


CHIFFRES-CLÉS

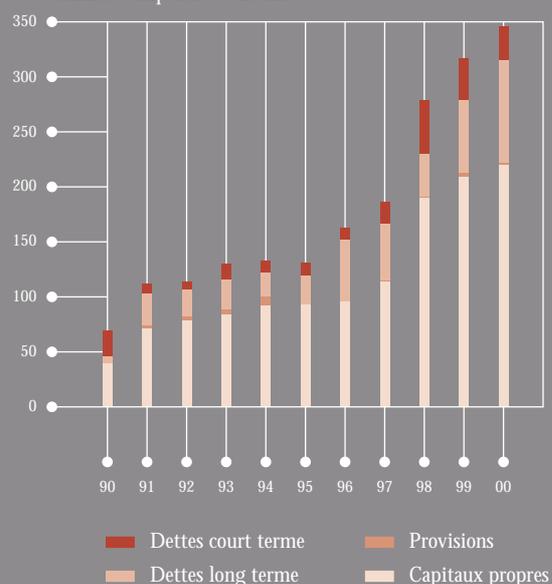
Données Globales	Fonds propres consolidés	Volume moyen journalier des titres traités	Résultat quote-part du groupe	Nombre de parts sociales		Capitalisation boursière en clôture d'exercice
Année	(000 eur)	ord + vvpr	(000 eur)	ord	vvpr	(000 eur)
1995	92.571	317,02	9.089	714.724	150.164	79.542
1996	95.500	368,13	4.773	714.724	178.146	85.768
1997	113.513	260,58	22.714	714.724	179.581	104.195
1998	191.065	455,09	71.747	714.724	303.498	164.319
1999	203.102	125,54	15.108	714.724	314.684	156.470
2000	211.003	183,65	12.236	1.059.373	0	155.728

Données par p.s.	Cours en clôture d'exercice		Valeur intrinsèque en clôture	Cours le plus haut		Cours le plus bas		Bénéfice consolidé part du groupe	Dividende brut ajusté
Année	ord	vvpr		ord	vvpr	ord	vvpr		
1995	91,97	98,79	n.d.	92,71	96,68	86,02	87,51	10,51	5,16
1996	96,06	99,28	126,43	103,99	107,59	91,72	94,20	5,35	5,35
1997	116,51	118,00	158,43	130,14	129,65	96,06	99,16	25,40	5,75
1998	161,38	161,00	223,45	201,29	195,84	121,96	118,00	70,46	6,20
1999	152,00	154,00	232,50	180,00	180,00	142,54	136,34	14,68	6,66
2000	147,00	stripping 25/4	207,42	154,00	stripping 25/4	140,00	stripping 25/4	11,55	7,13

Actif • Evolution historique (en millions de EUR)
Chiffres comptables consolidés



Passif • Evolution historique (en millions de EUR)
Chiffres comptables consolidés





Cie du Bois Sauvage



Somikin



Hensies Pommeroeul



Fours Lecoq et Ateliers de Trazegnies Reunis

Nagelinvest Charleroi



Nagelinvest Waterloo



Financière Lecoq



Entrema





QUELLES SONT NOS ORIGINES ?

L'appellation « Bois Sauvage » vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la société. Le lieu-dit « Bois Sauvage », déformation du patronyme néerlandais « Wilde Wouter », se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du ^{xiii}e siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage rénovées par les soins de la société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site a valu à la société le Prix du Quartier des Arts quand celui-ci fut créé en 1992.

La Compagnie Mobilière & Foncière du Bois Sauvage est le résultat du regroupement de seize sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires.

Certaines étaient de taille trop petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la société.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Paquot (1) (3) → *Président,*
Rue de l'Eglise 11 → *Administrateur-délégué*
B-4140 Sprimont ↘ 2003

Richard Dawids (1) (3) → *Administrateur,*
Rue Clément Delpierre 58 → *Membre du Comité de Direction*
B-1310 La Hulpe ↘ 2006

Vincent Doumier (1) → *Administrateur-délégué*
Avenue des Statuaires 127 ↘ 2004
B-1180 Bruxelles

Robert Demilie (3) → *Administrateur*
Lange Leemstraat 202 ↘ 2003
B-2018 Antwerpen

Gui de Vaucleroy (2) → *Administrateur*
Avenue Baron d'Huart 137 ↘ 2004
B-1950 Kraainem

Donald Fallon (2) → *Administrateur*
Rue de Thébais 2 ↘ 2004
1495 Mellery

Monique Neven (3) → *Administrateur*
Route du Comte, 1 ↘ 2003
B-4140 Sprimont

Jean-Louis Raemdonck van Megrode (2) → *Administrateur*
Avenue des Ombrages 33 ↘ 2004
B-1200 Bruxelles

Solange Schwennicke (2) → *Administrateur*
Kerkhofstraat 27 ↘ 2006
1600 Sint-Pieters-Leeuw

Luc Vansteenkiste (2) → *Administrateur*
Stationstraat 172 ↘ 2005
B-9260 Schellebelle

- (1) Exécutif
- (2) Indépendant
- (3) Représentant l'actionnaire principal

CALENDRIER FINANCIER

Résultats annuels
→ 2^e quinzaine de mars

Assemblée Générale
→ 1^{er} lundi ouvrable de mai

Résultats semestriels
→ 1^{re} quinzaine de septembre

COMITÉ DE DIRECTION

Guy Paquot
→ *Président*

Richard Dawids
→ *Membre*

Vincent Doumier
→ *Membre*

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bruno Spilliaert

COMMISSAIRE-RÉVISEUR

s.c. Deschamps,
Godefroid & c° sprl,
représentée par André Deschamps
Boulevard Georges Deryck 26 bte 15
B-1480 Tubize → 2001

FONCTION PRINCIPALE EXERCÉE PAR LES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS, EN DEHORS DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE S.A.

Robert Demilie
→ *Administrateur
de Bégaux Imtech n.v.*

Gui de Vaucleroy
→ *Président du Conseil d'Administration
de Delhaize « Le Lion » s.a.*

Donald Fallon
→ *Administrateur de C.B.R. s.a.*

Monique Neven
→ *Administrateur de Surongo s.a.*

Jean-Louis Raemdonck van Megrode
→ *Administrateur
de Vermeulen-Raemdonck s.a.*

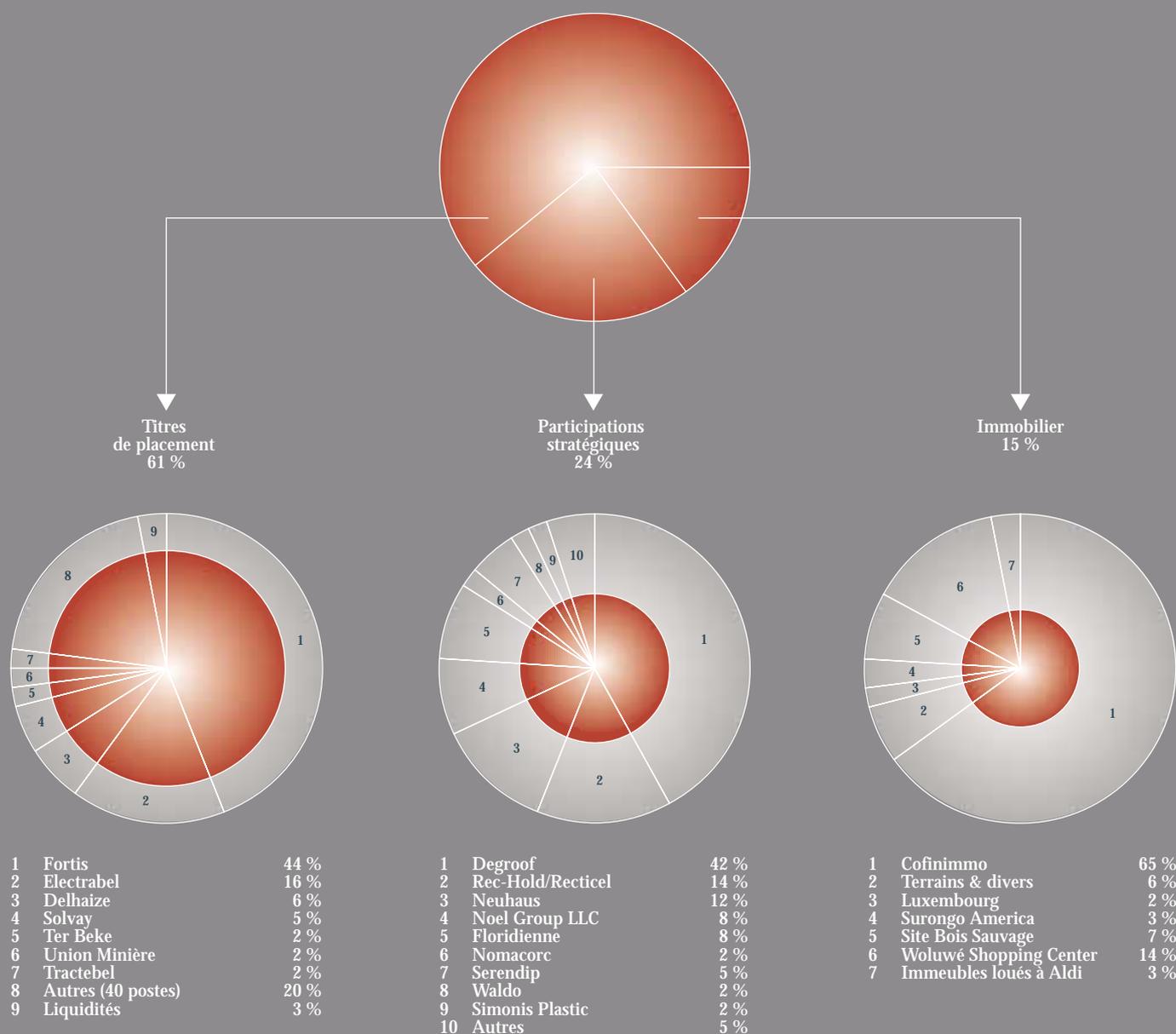
Solange Schwennicke
→ *Présidente du groupe
Delvaux – Dujardin*

Luc Vansteenkiste
→ *Administrateur délégué
de Recticel s.a.*



RAPPORT DE GESTION
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE S.A.
 À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 DU 7 MAI 2001.

Portefeuille consolidé (valeur marché) 31|12|2000





CORPORATE GOVERNANCE

un

La compagnie a voulu se conformer, depuis leurs introductions, aux règles du « corporate governance » conformément aux recommandations émises par les autorités financières et boursières.

Le Conseil d'Administration est composé pour moitié d'administrateurs indépendants. Ils ont été au nombre de 5 pendant l'exercice écoulé.

A l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels, la valeur intrinsèque de l'action a systématiquement été rendue publique. Le calcul est effectué en supposant que la totalité des warrants en circulation soit exercée. Le prix d'exercice des warrants est ajouté à l'actif net.

Depuis le premier janvier 1999 les comptes sont tenus en Euro.

Dans un souci de transparence le présent rapport donne en page 21 la composition détaillée du portefeuille et sa valeur comptable au 31.12.2000.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non actifs sont majoritaires au sein du Conseil
- Les administrateurs non actifs effectuent un mandat de 6 ans, éventuellement renouvelable une fois

- Les administrateurs actifs ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions
- La limite d'âge est de 65 ans pour être élu ; tout administrateur élu termine son mandat.

Trois comités spécialisés sont en place depuis 1998 :

- Le Comité d'Audit, composé de Donald Fallon et Luc Vansteenkiste, s'est réuni à deux reprises en 2000. En mars 2001, il a examiné les règles d'évaluation et vérifié la formation des comptes ainsi que les procédures de contrôle.
- Le Comité de Rémunération, composé de Gui de Vaucleroy et Robert Demilie, s'est réuni à une reprise durant l'exercice écoulé. Il a suivi le dossier de la rémunération des membres de la direction.
- Le Comité de Nomination, composé de Monique Neven et Jean-Louis Raemdonck van Megrode, s'est réuni une fois durant l'exercice écoulé. Il a proposé en mai 2000 la candidature de Solange Schewennicke au poste d'administrateur. L'assemblée générale du 2 mai 2000 a confirmé ce choix.

Ces fonctions ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence .

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est donc composé d'Administrateurs exécutifs, d'Administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'Administrateurs indépendants, certains ayant deux qualifications. Aucune de ces catégories n'est majoritaire, ce qui permet des délibérations et des prises de décision respectant les divers intérêts en présence, dans le souci d'une meilleure valorisation de l'action.

Durant l'année 2000, le Conseil s'est réuni à 3 reprises.

Il a débattu :

- des projets d'investissements
- des résultats semestriels et annuels
- du budget de l'année suivante
- de l'activité relative aux produits dérivés
- de l'analyse des actifs tant immobiliers que mobiliers
- de l'exercice des warrants
- du splitting des titres

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la société.

La société désigne souvent un représentant au sein des filiales et des participations, afin de suivre leur développement.



Les Administrateurs exécutifs bénéficient d'une rémunération fixe de base, complétée par une partie des tantièmes, selon un règlement d'ordre intérieur. Le reste des tantièmes statutaires est partagé entre tous les administrateurs.

Aucun administrateur, exécutif ou non, ne bénéficie d'options sur actions, ni d'avances ou de crédit.

GESTION JOURNALIÈRE

Le Comité de Direction – mis en place par le Conseil d'Administration – se réunit en moyenne deux fois par mois.

Il prépare, analyse et discute les dossiers relatifs aux investissements, aux désinvestissements, aux autres activités de la société, aux comptes et aux budgets.

Il est également chargé des questions relatives à la gestion du personnel.

Dans l'optique d'une séparation à terme des fonctions de Président et Administrateur-délégué, Vincent **Doumier** a été nommé en 2000 Administrateur-délégué au côté de **Guy Paquot**.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance cette année.

Le mandat du Commissaire-Reviseur, la s.c. Deschamps, Godefroid & Cie

sprl, représentée par André Deschamps, vient à échéance ce jour. Le Conseil d'Administration propose de renouveler celui-ci pour une durée de 3 ans, échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2004 et de fixer ses émoluments.

POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Depuis plus de 10 ans le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année, d'un taux au moins égal à celui de l'inflation.

En 2000, la croissance du dividende proposé est de 7 %.

RELATION AVEC L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL

Au 31 décembre 2000 la société **Surongo** détient 741.654 actions de la Compagnie du Bois Sauvage s.a. sur un total de 1.059.373 actions en circulation. En supposant l'ensemble des warrants en circulation exercé, **Surongo** détiendrait 1.052.663 actions sur un total de 2.089.036 soit 50,39 % à comparer à 50,95 % au 31.12.1999.

Cette réduction est conforme à la volonté de la société de ne pas bloquer l'actionnariat en conservant la majorité absolue.

Les deux sociétés ont quatre administrateurs communs : **Guy Paquot**, **Richard Dawids**, **Robert Demilie** et **Monique Neven**.

Il n'existe pas de convention quelconque entre les sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par la Compagnie du Bois Sauvage s.a. ou une de ses filiales à Surongo.

La société n'a pas connaissance de l'existence de pactes d'actionnaires ou d'administrateurs.



deux

ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

1. IMMOBILIER

L'élément prédominant de nos investissements immobiliers est Cofinimmo dont nous détenons directement et indirectement 5,42 % au 31 décembre 2000.

Le patrimoine comporte principalement, outre les immeubles du siège social, 4 surfaces commerciales louées à Aldi situés à Binche – Tubize – La Louvière – Waterloo, une partie du Woluwé Shopping Center à Bruxelles, diverses autres surfaces commerciales, un immeuble à appartements au Zoute et des terrains divers en province de Liège et de Hainaut.

Certains biens arrivés à maturité ont été réalisés.

Les plus values réalisées sur ces ventes se montent à eur 1,05 million.

Les loyers perçus se sont élevés à eur 1,63 million.

Comme annoncé l'an dernier les travaux de réhabilitation des 5 immeubles situés 6 à 14 rue du Treurenberg ont reçu les autorisations nécessaires : permis de bâtir - permis patrimoine. Les plans ont été approuvés et les travaux ont débuté le 3 novembre 2000. Ils doivent se terminer normalement fin 2001.

Le projet comporte 2 commerces pour une surface de 77 m², 5 appartements à usage résidentiel pour une surface de 724 m² et 1.244 m² de bureaux dont une grande partie située à l'arrière du bâtiment.

Ces travaux compliqués comportent également la restauration et la mise en valeur d'une partie de la première enceinte (XIII^e siècle) de la ville de Bruxelles.

Il nous est agréable de souligner l'excellent esprit de collaboration qui anime les relations tant avec la Commission Royale des Monuments et Sites ainsi que ses services qu'avec les autorités régionales et communales.

Le budget global de l'investissement est de eur 5 millions.

La réalisation de ce projet complètera et valorisera le site du siège social de la société.



2. PORTEFEUILLE – PARTICIPATIONS

P1. ENTREPRISES LIÉES

	2000		1999	
	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros
Actions				
entrema services	100	273,4	100	273,4
finpro	100	12.104,4	100	12.104,4
metrobel	100	4.353,0	100	4.353,0
neuhaus	37	9.002,0	28	6.758,8
runlite	84	319,8	77	371,9
simonis plastic	100	1.310,5	100	1.329,2
imolina	100	1.260,0	100	1.260,0
surongo america	46	4.250,2	46	4.250,2
surongo nederland	100	148,8	100	148,8
Créances				
surongo nederland		1.749,8		2.187,2
Total P1		34.771,9		33.036,9

ENTREMA SERVICES S.A.

Société belge prestataire de services comptables et administratifs pour les sociétés du groupe.

Cette société concentre les investissements en matériel informatique et assure la qualité de l'outil indispensable au bon fonctionnement du groupe.

% de participation		Comptes sociaux audités			
		<i>(en millions EUR)</i>			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	100 %	C.A.	0,126	0,164	0,133
		Bénéfice net	0,004	0,004	0,005
		Cash-flow	0,043	0,043	0,039
→ 1999	100 %	Fonds propres	0,351	0,346	0,342
		Total bilan	0,367	0,371	0,404
→ 1998	100 %	Dividende versé	–	–	–

FINPRO S.A.

Société belge actionnaire à concurrence de 4,40 % de Cofinimmo, principale sicafi cotée à la bourse de Bruxelles.

Cofinimmo a vu ses capitaux propres consolidés passer de eur 694 millions à eur 1.107 millions. Le dividende brut unitaire payé en 2000 a été de eur 5,85 et la société a annoncé un dividende de eur 6,05 pour l'exercice 2000.

La société a communiqué que sa valeur d'actif net par action était de eur 105,74 avant répartition soit une hausse de 2,09 % en un an.

Par cette participation Finpro est le centre de nos investissements immobiliers.

% de participation		Comptes sociaux audités			
		<i>(en millions EUR)</i>			
		31/03/00	31/03/99	31/03/98	
→ 2000	100 %	Revenus financiers	2,169	2,127	0,786
		Bénéfice net	0,544	2,275	0,158
		Cash-flow	2,081	2,275	0,158
→ 1999	100 %	Fonds propres	9,545	9,251	3,281
		Total bilan	43,892	43,437	30,052
→ 1998	17 %	Dividende versé	0,250	–	–

METROBEL S.A.

Société belge anciennement immobilière devenue société à portefeuille dont le futur est l'objet actuel de réflexions.

Le litige qui avait été mentionné en 1999 (litige survenu lors de la vente de la galerie commerçante « Gérardrie ») a trouvé sa solution par le désistement du demandeur. En conséquence la provision constituée pour couvrir le risque a été reprise.

Vu l'abondance de ses liquidités la société a versé un acompte sur dividende de eur 2,5 millions.

% de participation		Comptes sociaux audités			
		<i>(en millions EUR)</i>			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	100 %	Revenus financiers	0,270	0,517	1,246
		Bénéfice net	1,004	1,592	1,272
		Cash-flow	0,280	1,617	1,298
→ 1999	100 %	Fonds propres	6,610	8,105	6,637
		Total bilan	11,414	10,050	6,873
→ 1998	100 %	Dividende versé	2,5	0,124	0,099

NEUHAUS S.A.

Célèbre fabricant belge de produits haut de gamme de chocolaterie, de confiserie et de biscuiterie, Neuhaus a entamé avec succès son redressement après le très difficile exercice 98 / 99.

Au 30.06.2000 le cash flow d'exploitation s'est élevé à EUR 6,7 millions et le bénéfice après impôts à EUR 1,5 million. La société a pu reprendre le versement d'un dividende qui a été fixé à EUR 0,50 brut/action.

Le premier semestre de l'exercice 2000/2001, qui présente un bénéfice net consolidé en hausse de EUR 0,9 million à EUR 3,44 millions, confirme le redressement en cours et permet, toutes choses restant égales, d'augurer d'un bénéfice de fin d'exercice en progression par rapport à l'exercice précédent. Il faut toutefois noter que le programme d'investissement décidé par la filiale américaine aura un impact à court terme négatif sur les résultats.

Nous avons systématiquement continué à acquérir des actions Neuhaus, persuadés que nous sommes des excellentes perspectives à long terme de cette société.

Durant l'exercice 2000 nous avons porté globalement notre participation à 36,61 % au 31.12.2000 et à 41,43 % au 01.03.2001.

Les qualités intrinsèques des produits de la société ont été reconnues par l'attribution du titre de Fournisseur Breveté de la Cour de Belgique en date du 15 novembre 2000.

% de participation	Comptes consolidés audités			
	(en millions EUR)	30/06/00	30/06/99	30/06/98
→ 2000 37 %	C.A.	53,142	48,862	46,032
	Bénéfice net groupe	1,524	-0,948	1,644
	Cash-flow	5,781	4,393	5,000
→ 1999 28 %	Fonds propres gr.	22,654	21,559	11,574
	Total bilan	39,083	39,141	35,023
→ 1998 20 %	Dividende versé	0,465	-	1,339

RUNLITE S.A.

Société belge de fabrication de produits orthopédiques pour applications humaines et vétérinaires.

La société continue à générer des résultats positifs malgré l'étroitesse de son marché.

La société exporte 95 % de sa production dont 80 % en Europe et 15 % à la grande exportation.

Après avoir versé en 2000 un dividende aux actions privilégiées, la société a procédé au rachat et à l'annulation de ce type de titres.

% de participation	Comptes sociaux audités			
	(en millions EUR)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000 84 %	C.A.	0,667	0,634	0,638
	Bénéfice net	0,032	0,070	0,036
	Cash-flow	0,052	0,108	0,061
→ 1999 77 %	Fonds propres	0,483	0,555	0,499
	Total bilan	0,597	0,715	0,588
→ 1998 77 %	Dividende versé	-	0,014	-

SIMONIS PLASTIC S.A.

Société belge spécialisée dans l'injection de précision de matières plastiques.

Le management se concentre actuellement sur un projet de redéploiement des activités de la société vers de nouveaux marchés.

Il résulte de la réorganisation actuellement en cours une légère perte comptable.

Le chiffre d'affaire a continué à se développer passant de EUR 3,4 millions à EUR 4,2 millions. Il était de EUR 2 millions il y a 5 ans.

% de participation	Comptes sociaux audités			
	(en millions EUR)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000 100 %	C.A.	4,207	3,428	2,636
	Bénéfice net	-0,038	0,074	0,065
→ 1999 100 %	Cash-flow	0,238	0,269	0,269
	Fonds propres	1,372	1,410	0,711
→ 1998 100 %	Total bilan	2,592	1,939	2,178
	Dividende versé	-	-	-

IMOLINA S.A.

Société luxembourgeoise immobilière.

Les loyers des deux immeubles ont été perçus avec régularité. Ils ont été indexés conformément à la réglementation en vigueur.

% de participation	Comptes sociaux audités			
	(en millions EUR)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000 100 %	Revenus locatifs	0,075	0,073	0,071
	Bénéfice net	0,004	0,017	0,018
→ 1999 100 %	Cash-flow	0,028	0,049	0,050
	Fonds propres	1,662	1,666	1,648
→ 1998 100 %	Total bilan	1,681	1,680	1,664
	Dividende versé	-	-	-

SURONGO AMERICA INC.

Société américaine immobilière présente essentiellement sur la côte Est (Caroline du Nord, Georgie, Floride). Elle gère un patrimoine repris au bilan pour USD 12 millions.

Les investissements immobiliers résidentiels sont réalisés en collaboration avec des partenaires de qualité bien implantés localement.

Conformément à la politique définie il a été procédé à la vente des biens dénommés Spring Plaza, March Cove et Ocean Links at Ponte Vedra et réalisés des bénéfices avant impôts de USD 7 millions.

Les projets initiés en 1999 sont en cours de développement et devraient être terminés dans le courant du deuxième semestre 2001.



% de participation		Comptes sociaux			
		(en millions US\$)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000	56 % 	Revenus	0,812	0,540	0,443
		Bénéfice net	4,836	0,319	0,163
→ 1999	56 % 	Cash-flow	2,682	6,894	0,429
		Fonds propres	20,937	16,102	6,782
→ 1998	100 % 	Total bilan	23,526	18,509	9,131
		Dividende versé	–	–	–

NOMACORC LLC

Société industrielle américaine.

Le projet Nomacorc – du nom de la société qui fabrique des bouchons synthétiques pour les bouteilles de vin – a poursuivi son développement.

Comme toute société en développement elle a connu des difficultés de jeunesse qui semblent aujourd'hui surmontées.

Les résultats commerciaux sont plus qu'encourageants.

La production industrielle a débuté dans le deuxième semestre 1999, année au cours de laquelle 13 millions de bouchons ont été vendus. En 2000 les ventes ont porté sur 83 millions d'unités. Le budget de l'an 2001 est établi sur des ventes supérieures à 200 millions de pièces.

Les premiers mois de l'exercice sont dans la ligne du budget. Il est toutefois encore trop tôt pour procéder à des affirmations.

L'institut allemand du vin, dont la notoriété est mondiale – reconnue, suit de très près les nouveaux produits et a publié une étude sur les différents bouchons synthétiques.

Sa conclusion est que celui fabriqué par Nomacorc est de loin le meilleur.

La participation dans le capital de la société est restée au niveau de 18,4 %.

% de participation		Comptes sociaux			
		(en millions US\$)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000	18,4 % 	Revenus	4.554	880	–
		Résultat net	-1.680	-2.481	–
→ 1999	18,4 % 	Cash-flow net	-1.697	-2.051	–
		Fonds propres	-792	790	–
		Total bilan	9.025	7.941	–
		Dividende versé	–	–	–

SURONGO NEDERLAND B.V.

Société holding hollandaise, actuellement en veilleuse. Elle détient une participation et des créances sur Surongo America Inc.

La variation des montants provient de la réestimation des dettes libellées en USD alors que les actifs n'ont pas été réestimés, selon la loi comptable.

% de participation		Comptes sociaux			
		(en millions EUR)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000	100 % 	Revenus financiers	0,128	0,140	0,179
		Bénéfice net	0,063	-0,155	0,199
→ 1999	100 % 	Cash-flow	0,063	-0,155	0,199
		Fonds propres	-0,015	-0,078	0,077
→ 1998	100 % 	Total bilan	2,687	3,108	3,205
		Dividende versé	–	–	–

P2. AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN

	2000		1999	
	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros
Actions				
atc (alpha drain)	25	416,1	25	400,8
banque degroof	14	32.582,8	15	31.093,0
beeckmans van gaver & cie	25	0,0	25	0,0
ceran	11	89,1	–	–
i.r.m.	20	166,5	23	213,3
chocolats de l'iris	6	5,3	16	39,3
chocolats du sablon	35	22,5	–	–
rec-hold	11	10.560,3	11	9.915,7
serendip	25	3.481,5	25	3.409,5
noel group	12	4.394,5	12	1.927,5
waldo	31	583,6	31	649,1
Créances				
irm		217,2		217,2
chocolats de l'iris		325,3		325,3
noel group		2.307,6		2.307,6
waldo		1.152,7		1.152,7
Total P2		56.305,0		51.651,0

A.T.C. S.A. (ALPHA DRAIN)

Société belge qui a pour objet la production de caniveaux en béton de polymère destinés au secteur des travaux publics ainsi qu'à celui des Do-It-Yourself.

De nouveaux produits ont été mis au point et certains brevetés.

La société prépare une offensive commerciale qui a pour but de lui permettre de bénéficier des investissements réalisés.

Les pertes fiscales ayant été utilisées en 1999, le bénéfice après impôt est en recul à **eur 69.088,83**

% de participation	Comptes sociaux audités			
	(en millions EUR)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
→ 2000 25 %	C.A.	6,773	6,185	5,398
	Bénéfice net	0,069	0,192	-0,089
→ 1999 25 %	Cash-flow	0,586	0,583	0,238
	Fonds propres	1,668	1,606	0,200
	Total bilan	4,692	4,474	3,614
→ 1998 0 %	Dividende versé	-	-	-

BANQUE DEGROOF S.A.

Banque belge spécialisée dans quatre métiers de base, la gestion d'actifs – l'investment banking – les activités de marché – la gestion pour compte propre d'actions de placement.

L'exercice 1999/2000 du groupe Degroof a été marqué principalement par l'expansion de son fonds de commerce, dans ses métiers de gestion de patrimoine et de conseil, par la mise en œuvre de moyens techniques et humains importants et par la hausse du résultat courant.

Selon le message du conseil d'administration de la banque les faits marquants de l'exercice clôturé le 30 septembre 2000 sont les suivants :

- réalisations de trois acquisitions majoritaires: société Privatbank (Barcelone et Madrid) – sociétés de gestion Bearbull (Bruxelles, Luxembourg, Genève et Nassau) – société de bourse Bonnewijn, Renwart, Van Goethem & Co.
- les effectifs du groupe atteignent 938 personnes
- importants investissements technologiques
- investissements immobiliers importants à Bruxelles et Luxembourg
- trois augmentations de capital
- résultats consolidés nets courants en hausse de 12 % par rapport à l'exercice antérieur
- hausse du dividende global courant de 14,5 % par rapport à l'exercice antérieur

% de participation



Comptes consolidés audités

(en millions EUR)	30/09/00	30/09/99	30/09/98
Revenus financiers	283,200	194,904	184,869
Bénéfice net gr.	30,159	50,590	19,919
Cash-flow	48,026	58,387	29,076
Fonds propres gr.	95,273	116,650	125,145
Total bilan	2.632,445	2.405,766	1.885,884
Dividende versé	14,174	61,982	8,413

LE GROUPE CERAN

Comme annoncé dans notre rapport de 1999, nous avons participé à la refondation du groupe Ceran, école spécialisée dans l'enseignement des langues installée à Spa avec une présence dans plusieurs pays étrangers (France, G-B, Espagne, Japon).

Une longue réflexion quant à la mise en place d'une restructuration du groupe a abouti à une solution prônant une montée en puissance du management.

Pour former un pôle garant de la continuité, le management est à présent entouré de partenaires investisseurs convaincus de l'importance du rôle du groupe Ceran, du défi culturel qu'il représente et de son sérieux au niveau financier.

Ces partenaires sont : la Compagnie du Bois Sauvage, la Banque Bruxelles Lambert, la Banque Degroof, Nomainvest, Chaudfontaine Distribution, Assurance du Crédit, Recticel, Surongo, Etilux.

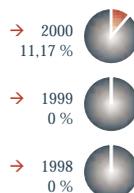
Les objectifs sont les suivants :

- maintenir et développer la qualité technique d'enseignement
- perpétuer un ancrage belge, dans un souci de continuité du projet
- intégrer et motiver l'équipe de direction composée de collaborateurs de qualité.

Au 31.12.2000 le chiffre d'affaire du groupe est en progression de 16 %, le bénéfice d'exploitation de 107 % par rapport à l'exercice antérieur. Un plan ambitieux d'investissement a été mis en place.

Les qualités intrinsèques de la société belge Ceran ilc s.a. et de son produit ont été reconnues par l'attribution du titre de Fournisseur Breveté de la Cour de Belgique en date du 15 novembre 2000.

% de participation



Comptes sociaux

(en millions EUR)	31/12/00	31/12/99	31/12/98
C.A.	7,5	6,9	nd
Bénéfice net	0,27	0,11	nd
Cash-flow	0,71	0,54	nd
Fonds propres	0,80	1,05	nd
Total bilan	6,86	6,01	nd
Dividende versé	-	-	nd



I.R.M. S.A. : INDUSTRIAL AND RESEARCH

MEASUREMENT SYSTEMS

Société belge qui a pour objet le développement, la fabrication et la mise en service d'appareils de mesure destinés à la sidérurgie et à l'industrie de l'aluminium.

Cette société connaît de graves difficultés engendrées par sa filiale américaine qui nous amènent à procéder à une réduction de valeur.

Cet investissement réalisé avec la société Synerfi et la sriw s'avère particulièrement décevant. La société a mis en route un plan de restructuration pour assurer sa survie.

Notre risque résiduaire est limité.

% de participation		Comptes consolidés			
		(en millions EUR)			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	19,7 %				C.A.
→ 1999	23 %				Bénéfice net gr.
→ 1998	23 %				Cash-flow
					Fonds propres gr.
					Total bilan
					Dividende versé

LES CHOCOLATS DE L'IRIS S.A.

Société belge, artisanale (P.Marcolini), qui a pour objet la fabrication et la commercialisation de produits de chocolaterie de très haut de gamme.

L'exercice 1999/2000 a été difficile. Un certain nombre de mesures énergiques visant à assurer le redressement et la pérennité ont été prises.

Le litige d'actionnaires dans la filiale « Les Chocolats du Sablon » a trouvé une solution dans laquelle la Compagnie a joué un rôle conciliateur prépondérant.

L'évolution des résultats durant l'exercice 2000/2001 montre une tendance nettement positive et un net redressement.

% de participation		Comptes sociaux			
		(en millions EUR)			
		30/06/00	30/06/99	30/06/98	
→ 2000	6,4 %				Marge brute
→ 1999	16 %				Bénéfice net
→ 1998	0 %				Cash-flow
					Fonds propres
					Total bilan
					Dividende versé

REC-HOLD S.A.

Société belge actionnaire à concurrence de 63 % de la société Recticel s.a.

Conformément à nos attentes lors de notre participation à la constitution de Rec-Hold, les résultats de Recticel s.a. ont continué de progresser.

Les perspectives de cette société très dynamique confirment toute la confiance que nous avons mise en elle et son management.

% de participation		REC-HOLD Comptes sociaux			
		(en millions EUR)			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	11 %				Revenus financiers
→ 1999	11 %				Bénéfice net
→ 1998	11 %				Cash-flow
					Fonds propres
					Total bilan
					Dividende versé

% de participation		RECTICEL Comptes consolidés			
		(en millions EUR)			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	2 %				Chiffre d'affaires
→ 1999	2 %				Bénéfice net gr.
					Cash-flow
					Fonds propres gr.
					Total bilan
					Dividende versé

SERENDIP S.A.

Société belge qui détient 45 % de Galactic s.a.

Galactic s.a. est une société créée en 1995 pour produire de l'acide lactique.

L'acide lactique est produit fabriqué à partir de sucre de betterave ou de maïs par un processus biologique. Il est utilisé principalement comme agent conservateur dans l'alimentation. Ses produits dérivés connaissent une forte croissance.

En avance sur le plan, l'exercice de Galactic clôturé le 30.09.2000 a dégagé un cash flow de eur 2.583.893 et un bénéfice de eur 225.906

% de participation		Comptes consolidés			
		(en millions EUR)			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	25 %				C.A.
→ 1999	25 %				Bénéfice net
→ 1998	0 %				Cash-flow
					Fonds propres G
					Total bilan
					Dividende versé

NOEL GROUP L.L.C.

Société américaine spécialisée dans l'extrusion de matières plastiques.

Il est apparu au cours de l'exercice 2000 que la structure complexe du groupe Noel ayant des actionnaires holding et des sociétés d'exploitation des deux côtés de l'Atlantique ne permettait pas un développement harmonieux de toutes ses composantes.

Des négociations sont en cours pour une restructuration de l'actionnariat, ceci pour mieux valoriser les potentiels respectifs des sociétés européennes et américaines.

Une conclusion des négociations est attendue dans les semaines à venir.

% de participation		Comptes consolidés			
		<i>(en millions US\$)</i>			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	12 % 	C.A.	153,626	157,517	163,889
→ 1999	12 % 	Bénéfice net gr.	0,593	-1,270	4,938
→ 1998	12 % 	Cash-flow	n.c.	n.c.	n.c.
		Fonds propres gr.	13,660	16,230	16,819
		Total bilan	97,412	116,194	125,194
		Dividende versé	-	-	-

WALDO S.A.

Société française détenant le contrôle de la célèbre maison Fauchon s.a à Paris.

La reprise en main de cette société s'effectue conformément au plan qui avait été établi en 1999.

La société s'est recentrée sur son métier de base : l'épicerie fine de grand luxe. Elle a fermé ses restaurants qui ne rentraient pas dans son « core business », rouvert son salon de thé et ouvert un « flag ship » à New York.

Selon toute probabilité, l'exercice qui sera clôturé le 31.03.2001 dégagera le bénéfice attendu.

% de participation		Comptes consolidés audités			
		<i>(en millions EUR)</i>			
		31/03/00	31/03/99	31/03/98	
→ 2000	31 % 	C.A.	35,494	42,511	n.d.
→ 1999	31 % 	Bénéfice net gr.	0	-0,764	0,069
→ 1998	0 % 	Cash-flow	0,614	-2,259	0,092
		Fonds propres gr.	1,913	2,122	2,886
		Total bilan	26,020	38,211	39,508
		Dividende versé	-	-	-

A l'échéance de l'obligation convertible détenue ce pourcentage sera de 47 %.

E.N.E. S.A. :

ENERGIES NOUVELLES ET ENVIRONNEMENT

Société belge fabricant des cellules solaires photovoltaïques pour satellites.

La société développe également des projets complets d'électrification par panneaux solaires photovoltaïques.

Un contrat pour l'électrification d'une deuxième île de l'archipel des Philippines est actuellement en négociation.

% de participation		Comptes sociaux			
		<i>(en millions EUR)</i>			
		31/12/00	31/12/99	31/12/98	
→ 2000	17 % 	Marge sur C.A.	0,395	0,451	0,758
→ 1999	17 % 	Bénéfice net	0,038	0,024	0,093
→ 1998	18 % 	Cash-flow	0,184	0,331	0,491
		Fonds propres	2,112	2,110	2,109
		Total bilan	2,221	2,194	2,375
		Dividende versé	0,036	0,024	0,088



P3. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES – TRÉSORERIE

	2000		1999	
	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros
Actions				
electrabel		33.901,2		41.769,0
floridienne	10	5.274,2	6	2.965,5
fortis (b)	0,4	71.089,0	0,4	72.783,6
levimmo	5	500,0	5	490,6
recticel	2	6.102,7	2	4.539,1
Créances				
belgolaise		–		3.098,7
divers		11,5		11,3
Total P3		116.878,6		125.657,8

La société **Floridienne s.a.** qui est active dans les secteurs de la chimie des métaux non ferreux, l'agro-alimentaire, l'injection plastique via sa participation en Berginvest et la biotechnologie, est une société de niches dont le développement dynamique et rentable se concrétise année après année.

Nous avons décidé, en accord avec son Président, de prendre une position dans son capital. Celle-ci atteint à la date du 31.12.2000 10,24 %. Nous continuons d'examiner les possibilités de collaborations.

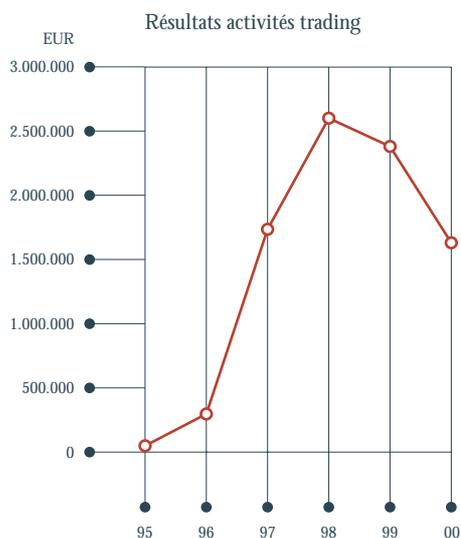
L'importance du poste historique en actions Electrabel est resté semblable à celle des années précédentes. Les fluctuations du titre durant l'année 2000 ont eu des conséquences non négligeables sur les résultats sociaux de la Compagnie. Des réductions de valeur importantes ont été effectuées et c'est la cause du résultat social très faible en 2000.

Les postes de plus de 1,5 million d'eur détenus au 31 décembre 2000 concernent principalement : Atenor, BBL, CMB, Delhaize, Finoutremer, KBC, Mobistar, Mosane, Solvay, Total Fina Elf, Tractebel, Union Minière.

Ce portefeuille permet, entre autres, de réaliser l'activité de **Trading** sur produits dérivés, portant sur des options couvertes.

Les opérations, qui au cours des exercices 1998 et 1999 avaient été particulièrement profitables, n'ont laissé en 2000 qu'un bénéfice de eur 1.630 million. Ce résultat décevant est dû à la mauvaise conjoncture de la bourse de Bruxelles et particulièrement à l'évolution du cours de l'action Electrabel.

De nouvelles règles dans la conduite de ces opérations ont été établies pour ramener la rentabilité au niveau antérieur.



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ DE LA CIE DU BOIS SAUVAGE AU 31/12/2000

	Quantité	Valeur comptable nette EUR	Cours moyen des livres au 31/12/2000 EUR	% détention
1. Titres de placement et trésorerie				
Fortis (B)	2.896.591	70.732.086,00	24,42	
Electrabel	153.894	25.470.203,00	165,50	
Delhaize	287.075	14.152.515,74	49,30	
Solvay	174.660	10.529.416,31	60,29	
Liquidités		7.466.666,58		
Ter Beke OCS 99-2004 6%	200	5.000.000,00	25.000,00	
Union Minière	122.500	4.900.000,00	40,00	
Tractebel	33.041	4.218.263,56	127,67	
CMB	57.694	3.864.442,29	66,98	
Total Fina Elf	26.336	3.764.473,91	142,94	
Finoutremer	15.427	2.919.045,01	189,22	
BBL	7.558	2.725.997,00	360,68	
Atenor Group	11.399	1.872.697,15	164,29	
Mosane	14.857	1.616.763,21	108,82	
KBC	48.990	1.580.554,43	32,26	
Mobistar	47.000	1.504.000,00	32,00	
Autres (33 postes)		16.614.280,47		
2. Participations stratégiques				
Degroof	81.564	32.582.840,07	399,48	14 %
Rec-Hold	42.600	10.560.264,15	247,89	11 %
Neuhaus	340.514	9.002.021,30	26,44	37 %
Recticel	660.066	6.102.658,45	9,25	2 %
Floridienne	84.291	5.274.234,83	62,57	10 %
Nomacorc		1.192.152,06		18 %
Noel Group LLC	1.359.717	4.394.467,20	3,23	12 %
Serendip B	150.000	3.481.500,00	23,21	25 %
NoelGroup OblCnv31-7-02 6_	2.500.000	2.307.578,85		
Surongo NL 95-1.7.02 2%	2.480	1.749.775,28		
Simonis Plastic	49.980	1.310.475,60	26,22	100 %
Waldo conv 99-14.1.2004 2%	27.000	1.152.690,25		
Waldo	32.999	583.554,32	17,68	31 %
ENE	5.490	476.327,41	86,76	20 %
ATC	4.990	416.116,10	83,39	25 %
Autres (10 postes)		1.576.936,92		
3. Immobilier				
Cofinimmo	376.821	36.385.825,17	96,56	5,42 %
Terrains & divers		3.368.009,35		
Luxembourg		1.124.072,79		
Surongo America		1.734.039,36		
Site Bois Sauvage		4.038.052,97		
Woluwé Shopping Center		7.518.853,89		
Immeubles loués à Aldi		1.427.294,43		



trois



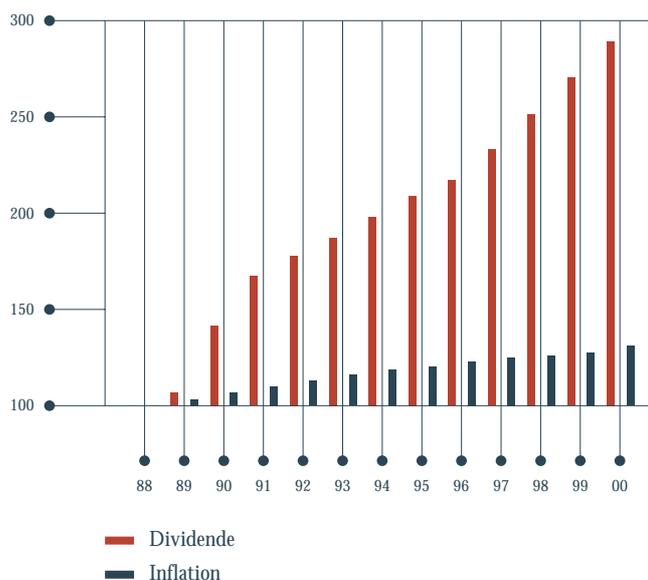
RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

	eur
Le bénéfice de la société s'élève à	1.276.346,77
Auquel s'ajoute le bénéfice reporté des années antérieures	99.885.841,48
et le prélèvement sur la réserve immunisée	100.681,22
Pour constituer le bénéfice répartissable	101.262.869,47
Nous vous proposons d'affecter :	
• à la distribution d'un dividende brut de eur 7,13	7.556.860,73
• aux tantièmes statutaires	397.729,51
A reporter à nouveau	93.308.279,23

Si vous approuvez ces propositions, le dividende de eur 7,1333 brut – contre eur 6 2/3 brut pour l'exercice précédent – sera payable à partir du 17 mai 2001, au siège social et aux guichets de Fortis Banque et de la Banque Degroof, contre remise du coupon n° 9.

Ce dividende est de 7% supérieur au dividende de l'année dernière.

Les fonds propres comptables de la société s'élèveront, après répartition, à eur 215.667.806,27





VALORISATION DU PORTEFEUILLE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2000

quatre

Comme la société en a pris l'habitude, nous avons calculé la valeur intrinsèque de l'action Compagnie du Bois Sauvage à la date du 31 décembre 2000.

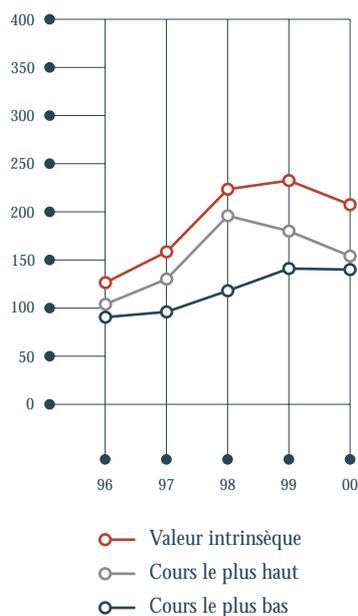
Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- Les biens immobiliers sont repris à leur valeur comptable nette
- L'entière des warrants en circulation est supposée exercée
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 28 décembre 2000 pour la valorisation des sociétés cotées.

En ce qui concerne les sociétés non cotées, elles ont été valorisées sur base de leur actif net comptable social ou consolidé suivant les données disponibles. Les sociétés Surongo Nederland, Finpro, Metrobel et Rec-Hold ont été valorisées sur base de leur actif net rectifié.

La banque Degroof a été valorisée sur base de son prix d'acquisition.

Cette valeur s'élevait à **eur 207,42** contre **eur 232,50** au 31 décembre 1999.





cinq

PERSPECTIVES 2001

1. LIQUIDITÉ DU TITRE

Le nombre de titres, de par l'exercice de warrants, est passé de 1.029.408 à 1.059.373 et devrait s'accroître théoriquement de 45.203 unités en 2001 et 294.460 unités en 2002. En effet les prix d'exercice des warrants 2001 et 2002 sont inférieurs au cours de bourse actuel.

Le Conseil a signé un contrat de liquidité au printemps 2001 dont les principales caractéristiques sont les suivantes : pas de rémunération fixe – pas de risque financier – fourchette de cotation de 2 %. En conséquence la cotation ne se fait plus au double fixing mais au marché continu. Le Conseil jugera de ces mesures au terme d'une période probatoire. L'actionnaire principal Surongo a marqué son accord, si le marché se portait acheteur, de réduire progressivement sa participation afin de répondre à la demande du marché et d'augmenter ainsi la liquidité.

2. PROJETS

A l'heure de la rédaction de ce rapport il n'existe pas de dossier spécifique en voie de réalisation. Le Conseil continue néanmoins d'être ouvert à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes existants.

3. PERSPECTIVES

Dans l'état actuel de ses connaissances, et compte tenu des dividendes déjà annoncés par les sociétés dans

lesquelles nous avons un intérêt, ainsi que du degré d'occupation de nos biens immeubles, le Conseil estime que sauf événement actuellement imprévisible le bénéfice courant devrait permettre de maintenir le dividende unitaire, nonobstant l'accroissement du nombre de titres à rémunérer.

4. MÉCÉNAT

La société a poursuivi sa politique de mécénat culturel en soutenant la restauration d'une œuvre du patrimoine de la Cathédrale des Saints Michel et Gudule « La Légende de Sainte Gudule » du peintre Michel COXCIE (XVI^e siècle).

Dans le cadre des activités de Bruxelles 2000 un sponsoring a été assuré à une exposition relative au Mont des Arts.

La Compagnie a continué à apporter son aide à l'asbl « Source ». Fondée en 1959, elle était la première maison d'accueil bruxelloise à taille humaine. Aujourd'hui encore elle offre à tout homme, couple ou famille sans abri, un hébergement temporaire – de quelques jours à quelques mois- et un accompagnement personnalisé en vue d'une réinsertion sociale durable. Source, c'est aussi un restaurant social, un lieu de rencontre et d'animation ouvert tous les jours, midi et soir, à tous ceux que la solitude écrase et qui veulent s'intégrer dans un tissu relationnel épanouissant.

La Compagnie a décidé de soutenir des activités spécifiques pour des jeunes de milieux défavorisés à Bruxelles. A cette fin elle est intervenue en faveur du « Foyer des Jeunes de Montserrat asbl », maison de jeunes existant depuis plus de 40 ans dans le quartier des Marolles. Cette maison, agréée par la communauté française, encadre quotidiennement près de 80 jeunes de moins de 20 ans de toutes nationalités. Son objectif est d'aider les jeunes à conquérir leur autonomie en se situant dans une action préventive.



ANNEXE FINANCIÈRE EXERCICE 2000

Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2000
Présentés à l'assemblée générale du 7 mai 2001

COMPAGNIE MOBILIÈRE & FONCIÈRE DU BOIS SAUVAGE

Société anonyme au capital de eur 65.681.126
Siège social : rue du Bois Sauvage, 17 à b-1000 Bruxelles
Registre de commerce de Bruxelles: 273 326
t.v.a. : be 402 964 823



↳ SOMMAIRE

• Comptes consolidés	→	27
• Périmètre de consolidation	→	27
• Bilan consolidé après répartition	→	28
• Compte de résultat consolidé	→	30
• Tableau de financement	→	32
• Commentaires	→	33
• Annexes	→	38
• Comptes Sociaux	→	49
• Bilan après répartition	→	50
• Compte de résultats	→	52
• Annexes	→	54
• Document de référence	→	55
• Rapport du Commissaire Réviseur	→	61

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1. Première intégration

Aucune société nouvelle n'a été consolidée pendant l'exercice 2000.

2. Règle de consolidation

La méthode par « mise en équivalence » a été appliquée depuis l'exercice 1999 aux sociétés industrielles Neuhaus s.a. et Simonis Plastic s.a. en application de l'article 14, § 2 de l'arrêté royal du 6 mars 1990, pour tenir compte de la spécificité de société à portefeuille à vocation principalement financière de la Compagnie du Bois Sauvage s.a..

Les critères de consolidation, en annexe, ont été complétés en ce sens.

3. Périmètre

Le périmètre 2000 englobe les sociétés suivantes, qui sont intégrées :

- par la méthode dite « globale » :
- Compagnie Mobilière & Foncière du Bois Sauvage s.a. : société consolidante
- Finpro s.a.
- Imolina s.a.
- Metrobel s.a.
- Surongo America inc.
- Surongo Nederland b.v.
- par la méthode dite « en équivalence » :
- Serendip s.a.
- Simonis Plastic s.a.
- Neuhaus s.a.
- Waldo s.a.

Sont exclues du périmètre de consolidation les nouvelles acquisitions de l'exercice dans les sociétés suivantes :

- Floridienne s.a.
- Fondation Ceran
- Les Chocolats du Sablon s.a.

parce qu'elles ne remplissent pas les critères de pourcentage, de contrôle ou de taille.

Il faut souligner l'élément suivant qui est intervenu dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 :

Compagnie du Bois Sauvage s.a. :
acquisition dans le marché d'actions Neuhaus qui ont porté la participation à 36,61 % de son capital

Il en résulte une variation des intérêts nets du Groupe dans la société concernée et corrélativement une variation des écarts de consolidation sur cette filiale.

Les écarts portés à l'actif ont été amortis en une fois.

4. Méthode

La consolidation est faite par la méthode dite « directe » et non « par palier ».

Le calcul des intérêts nets dans chacune des sociétés est effectué en tenant compte des participations directes d'une société dans l'autre et des actions propres détenues.

Au 31 décembre 2000, la Compagnie du Bois Sauvage s.a. ou une de ses filiales ne détenaient pas d'actions propres.

5. Euro

Comme autorisé par l'arrêté royal du 15 décembre 1998, les comptes sociaux et consolidés sont exprimés en euros depuis le 1^{er} janvier 1999. A cet effet, les comptes de l'exercice 1998 ont été converti au taux de parité retenu de bef 40,3399 pour eur 1.



1. BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	258.759	242.043	193.066
III. Ecart de consolidation			
IV. Immobilisations corporelles	17.119	18.338	18.938
A. Terrains et constructions	1.360	1.605	1.943
B. Installations	55	60	179
C. Mobilier	8	5	29
E. Autres immobilisations corporelles	15.696	16.668	16.787
V. Immobilisations financières	241.640	223.705	174.128
A. Entreprises mises en équivalence	15.917	13.376	2.893
1. Participations	14.764	12.223	2.893
2. Créances	1.153	1.153	
B. Autres entreprises	225.723	210.329	171.235
1. Participations, actions et parts	218.905	200.530	162.102
2. Créances	6.818	9.799	9.133
ACTIFS CIRCULANTS	88.380	76.485	87.232
VI. Créances à plus d'un an			
B. Autres créances			
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution	687	800	1.490
A. Stocks	687	800	1.490
1. Approvisionnements			168
2. En-cours de fabrication			86
3. Produits finis			257
4. Marchandises	8	8	5
5. Immeubles destinés à la vente	679	792	974
VIII. Créances à un an au plus	6.246	7.989	21.517
A. Créances commerciales	160	1.169	13.656
B. Autres créances	6.086	6.820	7.861
IX. Placements de trésorerie	76.406	58.432	60.648
B. Autres placements	76.406	58.432	60.648
X. Valeurs disponibles	4.945	9.157	3.524
XI. Comptes de régularisation	96	107	53
TOTAL DE L'ACTIF	347.139	318.528	280.298

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	211.003	203.102	191.065
I. Capital	65.681	63.796	63.103
A. Capital souscrit	65.681	63.796	63.103
II. Primes d'émission	23.178	22.154	21.783
IV. Réserves	118.184	113.902	106.018
V. Ecart de consolidation	2.502	2.502	264
VI. Ecart de conversion (+) (-)	1.458	748	-103
INTERETS DE TIERS	9.873	7.055	99
VIII. Intérêts de tiers	9.873	7.055	99
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	1.250	2.961	507
IX. A. Provisions	1.250	2.961	507
1. Pensions et obligations similaires		187	
2. Charges fiscales	619	620	11
3. Grosses réparations, gros entretiens	623	709	489
4. Autres risques et charges	8	1.445	7
DETTES	125.013	105.410	88.627
X. Dettes à plus d'un an	94.496	67.553	39.761
A. Dettes financières	94.490	67.542	39.751
2. Emprunts non subordonnés	60.211	25.712	24.789
4. Etablissements de crédit	34.279	41.803	14.962
5. Autres emprunts		27	
D. Autres dettes	6	11	10
XI. Dettes à un an au plus	25.598	34.424	45.767
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.246	4.742	11.679
B. Dettes financières	8.971	18.428	20.597
1. Etablissements de crédit	6.045	4.243	20.428
2. Autres emprunts	2.926	14.185	169
C. Dettes commerciales	278	2.880	6.587
1. Fournisseurs	278	2.880	6.587
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	1.226	401	276
1. Impôts	1.173	345	50
2. Rémunérations, charges sociales	53	56	226
F. Autres dettes	9.877	7.973	6.628
XII. Comptes de régularisation	4.919	3.433	3.099
TOTAL DU PASSIF	347.139	318.528	280.298



2. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
CHARGES			
A. Charges des dettes	5.873	4.584	3.746
B. Autres charges financières	1.096	1.388	75
Bbis. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	1.436	3.697	8.090
C. Services et biens divers	2.062	1.125	2.437
D. Rémunérations, charges sociales et pensions	589	430	1.304
E. Charges diverses courantes	435	468	1.021
F. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles	543	605	813
G. Réductions de valeur	12.130	9.102	8.307
1. Sur immobilisations financières	3.369	5.994	1.832
2. Sur actifs circulants	8.761	3.108	6.475
H. Provisions pour risques et charges	93	2.358	84
I. Moins-values sur réalisations	2.189	1.733	1.932
1. D'immobilisations incorporelles et corporelles		131	5
2. D'immobilisations financières	26	808	1.655
3. D'actifs circulants	2.163	794	272
J. Charges exceptionnelles	149		1
K. Impôts	3.277	668	85
Kbis. Quote-part dans le résultat en perte des sociétés mises en équivalence	264	501	
L. Bénéfice de l'exercice	14.509	15.238	71.747
1. Part des tiers dans le résultat	2.273	130	
2. Part du groupe dans le résultat	12.236	15.108	71.747
TOTAL DES CHARGES	44.645	41.897	99.642

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
PRODUITS			
A. Produits des immobilisations financières	8.741	13.981	5.384
1. Dividendes	8.409	13.636	5.193
2. Intérêts	332	345	191
B. Produits des actifs circulants	3.179	2.489	2.729
C. Autres produits financiers	3.317	2.979	254
D. Produits des services prestés	337	985	2.917
E. Autres produits courants	2.038	2.491	2.281
F. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		980	50
G. Reprises de réductions de valeur	5.444	2.574	2.417
1. Sur immobilisations financières	3.313	695	1.464
2. Sur actifs circulants	2.131	1.879	953
H. Reprise de provisions pour risques et charges	1.804		
I. Plus-values sur réalisations	18.608	15.344	82.887
1. D'immobilisations incorporelles et corporelles	1.182	101	44
2. D'immobilisations financières	8.126	4.447	72.025
3. D'actifs circulants	9.300	10.796	10.818
J. Produits exceptionnels			176
K. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	271		4
Kbis. Quote-part dans le résultat en bénéfice des sociétés mises en équivalence	906	74	543
TOTAL DES PRODUITS	44.645	41.897	99.642



TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

(x 1,000 euros)	2000	1999	1998	1997
ORIGINE DES RESSOURCES LONG TERME				
Cash-flow de l'exercice	23267	27446	86574	31388
<i>Bénéfice net</i>	14509	15238	71747	22785
<i>Amortissements et réduction de valeur</i>	8665	9850	14743	8519
<i>Provisions pour risques et charges</i>	93	2358	84	84
Variation du capital et de la prime d'émission	2909	1064	12467	140
Variation des dettes à plus d'un an	26944	27792	-12829	-4466
	53120	56302	86212	27062
UTILISATION DES RESSOURCES LONG TERME				
Répartition du bénéfice	7955	7224	6299	5411
Variation des immobilisations corporelles	-1219	-600	-1041	-1491
Variation des immobilisations financières	17935	49577	95199	-7799
	24671	56201	100457	-3879
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES RESSOURCES LONG TERME				
	28449	101	-14245	30941

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2000

REMARQUE GÉNÉRALE

La déconsolidation en 1999 de la société industrielle Simonis Plastic s.a. et son intégration dans les comptes consolidés par la méthode dite de « mise en équivalence » implique des variations par rapport à l'exercice 1998 essentiellement dans les rubriques liées à son exploitation.

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

III. Écarts de consolidation

Le nouvel écart calculé en 2000, soit **eur 1,4 million** a été entièrement amorti pendant l'exercice.

Il provient de l'acquisition d'actions Neuhaus.

IV. Immobilisations corporelles **eur 17,1 millions**

Le recul de **eur 1,2 million** provient de l'effet combiné :

- des ventes réalisées par la Compagnie du Bois Sauvage s.a. d'un complexe commercial à Waterloo et par la société Surongo America inc. d'un emplacement commercial loué à un supermarché à Atlanta
- des amortissements de l'exercice.

V. Immobilisations financières **eur 241,6 millions**

L'augmentation de **eur 17,9 millions** s'explique principalement par :

- l'acquisition d'une participation minoritaire dans les sociétés :
- Les Chocolats du Sablon s.a.
35,00 %
- Fondation Ceran
11,00 %
- Floridienne s.a.
3,66 %
- l'acquisition de titres Neuhaus et Recticel dans le marché
- la souscription aux augmentations de capital de la Banque

Degroof s.a. et de la société Rec-Hold s.a.

- la constitution de nouveaux « partnership » et l'octroi d'avances aux Etats-Unis à la suite de ventes réalisées sur des investissements arrivés à maturité
- la cession d'obligations émises par la Banque Belgoise s.a.
- l'exercice d'options sur les actions Electrabel et Fortis
- les dotations-reprises de réductions de valeur de fin d'année actées essentiellement sur les sociétés Noël Group l.l.c. et Recticel s.a.

VII. Stocks **eur 0,7 million**

La diminution de la rubrique « Immeubles destinés à la vente » de **eur 0,1 million** est le résultat des transactions réalisées par la Compagnie du Bois Sauvage s.a. sur les biens immobiliers en provenance de différents charbonnages en liquidation.

VIII. Créances à un an au plus **eur 6,2 millions**

Outre les précomptes mobiliers à récupérer (**eur 5,2 millions**) par les sociétés du Groupe sur les dividendes encaissés et les avances à court terme (**eur 0,9 million**), cette rubrique comprend également les créances commerciales (**eur 0,1 million**), résultant de la cession de titres.

IX. Placements de trésorerie **eur 76,4 millions**

Le trading est réalisé essentiellement sur le portefeuille « titres » de la Compagnie du Bois Sauvage s.a.



Les postes importants de plus de **eur 1,5 million** de valeur résiduelle détenus par les sociétés du Groupe concernent principalement : Atenor Group, Banque Bruxelles Lambert, C.M.B., Delhaize, Finoutremer, KBC, Mobistar, Mosane, Solvay, Ter Beke (sous la forme d'obligations convertibles), Total-Fina-Elf, Tractebel, U.C.B. et Union Minière.

Les dépôts à court terme des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation atteignent **eur 9,1 millions** en fin d'exercice contre **eur 0,3 million** l'an dernier.

X. Valeurs disponibles eur 4,9 millions

Dont près de **eur 3 millions** en « cash and cash equivalents » issus des comptes de la société Surongo America inc.

XI. Régularisations débiteurs eur 0,1 million

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

Les variations des comptes « capital » et « primes d'émission » de **eur 2,9 millions** proviennent de la constatation de l'exercice des warrants de la Compagnie du Bois Sauvage s.a. au cours de l'année 2000.

IV. Réserves eur 118,2 millions

La progression de **eur 4,3 millions** s'explique par les mouvements suivants :

- le bénéfice consolidé du Groupe de **eur + 12,2 millions**,
- l'affectation des résultats de la société consolidante **eur - 7,9 millions**.

V. Ecart de consolidation eur 2,5 millions

Inchangés.

VI. Écart de conversion eur 1,5 million

Cet écart, calculé d'une part sur les fonds propres historiques de la société Surongo America inc. et d'autre part sur le résultat de cette filiale étrangère, augmente de **eur 0,7 million**. Ceci est la conséquence de la variation à la hausse du cours du dollar en fin d'année.

Au total, les « capitaux propres » du groupe augmentent de **eur 7,9 millions** après affectation du résultat de l'exercice.

VIII. Intérêts de tiers eur 9,9 millions

La hausse de **eur 2,8 millions** est le résultat de l'effet conjugué :

- de la quote-part des minoritaires dans le résultat consolidé des sociétés intégrées en 2000
- de la hausse du dollar dans la quote-part des minoritaires sur les capitaux propres de la société Surongo America inc..

IX. Provisions et impôts différés eur 1,3 million

Les provisions ont varié essentiellement :

- de la dotation annuelle pour frais de gros entretien, équivalente à 5 % des loyers encaissés
- des reprises à la suite de frais pris en charge pendant l'exercice
- de l'utilisation des provisions :
- du litige « incendie » à An
- du litige lié à une garantie décennale donnée antérieurement par une des sociétés absorbées
- de la reprise de provision de **eur 1,2 million**, par désistement des parties dans le litige né de la mise en vente en décembre 1999 de l'immeuble abritant la galerie Gérardrie à Liège.

X. Dettes à plus d'un an eur 94,5 millions

La progression de **eur 26,9 millions** résulte de l'effet combiné :

- de l'émission par la Compagnie du Bois Sauvage s.a. d'un emprunt obligataire de **eur 34,5 millions**

- de la variation à la hausse du dollar pour les emprunts libellés dans cette devise
- des tranches de remboursement de **eur** 5,3 millions à effectuer en 2001 sur des emprunts bancaires et obligataires transférées en dettes à court terme
- du remboursement d'un emprunt bancaire de **eur** 2,5 millions venu à échéance

XI. Dettes à un an au plus eur 25,6 millions

En recul de **eur** 8,8 millions suite à l'effet conjugué :

- de la variation à la hausse du dollar pour les emprunts libellés dans cette devise
- du transfert des tranches des dettes à plus d'un an à rembourser en 2001
- d'un nouvel emprunt bancaire de **eur** 1,6 million contracté en dollars
- du remboursement d'une avance à court terme de **eur** 13,8 millions
- de la variation des dettes commerciales à payer qui s'élèvent à **eur** 2,6 millions en fin d'année
- d'une provision pour impôts à la suite d'importantes plus values réalisées aux Etats-Unis.

Les autres dettes augmentent de **eur** 1,9 million entre autre, par la hausse proposée du dividende brut par la Compagnie du Bois Sauvage s.a.

XII. Régularisations créditeurs eur 4,9 millions

Composés pour l'essentiel des intérêts courus et non échus en fin d'année sur les différents emprunts bancaires souscrits.

Cette rubrique comprend également les primes encaissées sur les options émises et non encore exercées. L'entièreté des options « call » émises est couverte par des titres existants en portefeuille.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS PRODUITS

Remarque : afin de refléter l'aspect courant de l'activité de vente d'options sur des titres du portefeuille, les primes encaissées sur les options non exercées sont exprimées depuis l'exercice 1999 dans la rubrique des « autres produits financiers » en lieu et place de celle des « plus-values sur réalisation ».

A. Produits des immobilisations financières eur 8,7 millions

Si l'on fait abstraction du dividende exceptionnel de **eur** 7,4 millions distribué par la Banque Degroof s.a. en 1999 et du dividende ordinaire de **eur** 1,9 million perçu en 2000 de cette même banque, les revenus des participations non consolidées sont en hausse, d'une année à l'autre, de 5 %, provenant essentiellement de l'encaissement des dividendes de Cofinimmo, d'Electrabel et de Fortis.

B. Produits des actifs circulants eur 3,2 millions

En hausse de 27,8 % par rapport à l'an dernier, les liquidités placées aux Etats Unis étant plus importantes.

C. Autres produits financiers eur 3,3 millions

Le montant des primes encaissées sur les options émises non exercées s'élève à **eur** 3 millions en 2000 contre **eur** 2,9 millions en 1999.



D. Produits des services prestés
eur 0,3 million

Les ventes de biens immobiliers en stock ont diminué en 2000.

E. Autres produits courants
eur 2 millions

Les loyers encaissés par le Groupe représentent la plus grande part de ces produits.

G. Reprises de réductions de valeur
eur 5,4 millions

Celles-ci ont été actées d'une part sur les cessions de titres effectuées en 2000 et, d'autre part, conformément à la politique régulièrement suivie en fin d'année sur base des critères définis dans les règles d'évaluation. Près de la moitié de ce poste concerne l'investissement en Noël Group, qui a fait l'objet d'une expertise dans le cadre de la restructuration prévue.

H. Reprises de provisions pour risques et charges
eur 1,8 million

Le détail est donné en rubrique IX supra du passif.

I. Plus-values dégagées
eur 18,6 millions

Ces plus-values résultent principalement des opérations de cession de titres et/ou parts de partenariat réalisées hors groupe par les sociétés :

à concurrence de :
en millions d'euros

- Cie du Bois Sauvage s.a. 10,2 *
- Finpro s.a. 0,3
- Metrobel s.a. 0,2
- Surongo America inc. 7,9 **

* les opérations réalisées en actions Fortis Banque, Générale de Belgique et Petrofina ont contribué à concurrence de eur 7,2 millions ; une plus-value de eur 0,8 million a été dégagée sur la vente d'un bien immobilier ; les plus-values sur réalisation d'options sont de eur 0,5 million

** cession de « partnership » et d'un complexe commercial aux Etats-Unis.

Kbis. Bénéfice des sociétés mises en équivalence
eur 0,9 million

Cette rubrique comprend la quote-part du Groupe dans le résultat de la société :

- Neuhaus s.a. eur 0,9 million

RÉSULTATS CONSOLIDÉS CHARGES

Remarque : les frais sur « achats et ventes de titres » ont été comptabilisés à partir de l'exercice 1999 dans la rubrique « autres charges financières » en lieu et place de celle des « services et biens divers ».

A. Charges des dettes
eur 5,9 millions

Ce montant représente, pour l'essentiel, les intérêts payés sur les emprunts bancaires et sur les obligations émises.

La progression annuelle de eur 1,3 million provient essentiellement des intérêts sur les obligations de la Cie du Bois Sauvage s.a. émises en mai 2000.

B. Autres charges financières
eur 1,1 million

Les frais sur « achats et ventes de titres » ont représenté eur 0,4 million contre eur 0,6 million l'an dernier.

La hausse du dollar a engendré un écart de conversion de eur 0,5 million sur les dettes monétaires dans cette devise.

Bbis. Amortissements sur écarts de consolidation positifs
eur 1,4 million

Ce écart provient de la prise de participation complémentaire en :

- Neuhaus s.a. eur 1,4 million

et a été amorti en une fois.

C. Services et biens divers
eur 2,1 millions

La hausse de eur 0,9 million résulte de la prise en charge des frais liés à l'émission des obligations en 2000 de la Cie du Bois Sauvage s.a.

D. Rémunérations, charges sociales et pensions
eur 0,6 million

E. Charges diverses courantes
eur 0,4 million

Cette rubrique comprend la variation des stocks suite à certaines ventes immobilières et les charges fiscales d'exploitation.

F. Amortissements
eur 0,5 million

Ce montant résulte de l'application de la politique d'amortissement du Groupe sur les biens corporels.

G. Réduction de valeur
eur 12,1 millions

Ce poste comprend les réductions de valeur actées suivant les règles d'évaluation du Groupe sur les titres du portefeuille; principalement sur les actions Electrabel, qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement de leur valeur historique, pour les « participations » et sur les actions Associated Weavers International, Delhaize, Miko, Mobistar, Solvay et Spector pour les « placements de trésorerie ».

La mauvaise conjoncture boursière en 2000 et plus particulièrement les cours de bourse en fin d'année explique cette charge importante.

H. Provisions pour risques et charges
eur 0,1 million

Le détail est donné en rubrique ix supra du passif.

I. Moins-values dégagées
eur 2,2 millions

Les moins-values sont principalement celles sur la perte :

- de eur 1,9 million réalisée par l'annulation d'options exerçables
- dégagée par la vente de certains titres, compensées, en grande partie, par une reprise de réductions de valeur sur les postes concernés.

K. Impôts sur le résultat
eur 3,3 millions

La taxation des plus-values réalisées à l'étranger sur les cessions immobilières expliquent la progression annuelle de ce poste.

Kbis. Perte des sociétés mises en équivalence
eur 0,3 million

Cette rubrique comprend la quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés :

- Serendip s.a.
eur 0,2 million
- Simonis Plastic s.a.
eur –
- Waldo s.a.
eur 0,1 million

L. Bénéfice de l'exercice
eur 14,5 millions

Le bénéfice consolidé du Groupe, qui atteint eur 12,2 millions, provient du résultat retraité des sociétés :

- Compagnie du Bois Sauvage s.a.
eur 5,4 millions
- Finpro s.a.
eur 1,6 million
- Imolina s.a.
eur –
- Metrobel s.a.
eur 1,5 million
- Neuhaus s.a.
eur 0,9 million
- Serendip s.a.
eur -0,2 million
- Simonis Plastic s.a.
eur –
- Surongo America inc.
eur 3,- millions
- Surongo Nederland b.v.
eur 0,1 million
- Waldo s.a.
eur – 0,1 million (*)

(*) les derniers comptes consolidés disponibles sont ceux établis au 31 mars 2000



ANNEXES

I. CRITÈRES POUR LES MÉTHODES DE CONSOLIDATION

A. Critères qui président à la mise en œuvre de la consolidation par intégration globale :

1. Ont été consolidées, par intégration globale, les participations dans les sociétés à portefeuille au sens large et dans les sociétés de gestion de patrimoines immobiliers, dès que la Compagnie du Bois Sauvage s.a. en détient le contrôle, directement ou indirectement, pour autant que la filiale réponde à deux des trois critères de taille suivants :

- quote-part du Groupe dans les fonds propres supérieurs à eur 1,250 million
- chiffres d'affaires ou revenus financiers supérieurs à eur 2,5 millions
- personnel occupé: 25

ou que le Comité de direction estime devoir l'intégrer malgré ces critères.

2. Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater un « écart de consolidation » et à dégager les « intérêts de tiers ».

De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en « part du groupe » et en « part des tiers ». Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

3. La consolidation est faite sur base des bilans consolidés des filiales pour

autant que ceux-ci existent et qu'ils soient établis selon les mêmes principes ou puissent être retraités pour éliminer les différences dans les principes de consolidation.

Au cas où ce retraitement serait impossible -ce qui n'est pas le cas pour 2000- la consolidation serait faite sur base du bilan social.

B. Critères qui président à la mise en œuvre de la consolidation par intégration proportionnelle :

Cette technique de consolidation n'est pas d'application.

C. Critères qui président à la mise en œuvre de la consolidation par mise en équivalence :

1. Ont été mises en équivalence les participations dans les autres sociétés si la Compagnie du Bois Sauvage s.a. détient directement ou indirectement entre 20% et 50% des droits de vote et que les critères de taille définis au point A1 supra sont atteints.

Les sociétés industrielles et commerciales ne seront pas consolidées par la méthode de l'intégration globale mais mises en équivalence, même si le pourcentage de contrôle dépasse 50%, en vue de ne pas fausser l'image de société à portefeuille à vocation principalement financière qui caractérise la Compagnie Mobilière & Foncière du Bois Sauvage s.a., en application de l'article 14, § 2 de l'arrêté royal du 6 mars 1990.

2. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « Entreprises mises en équivalence »

de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés, pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidés enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

3. La mise en équivalence est faite sur base des bilans consolidés des sociétés concernées pour autant que ceux-ci existent et qu'ils soient établis selon les mêmes principes ou puissent être retraités pour éliminer les différences dans les principes de consolidation.

Au cas où ce retraitement serait impossible -ce qui n'est pas le cas pour 2000- la mise en équivalence serait faite sur base du bilan social.

II. INDICATIONS CONCERNANT LES FILIALES

A. COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

Nom, adresse complète du siège et pour les sociétés belges, numéro de TVA ou numéro national	Fraction de leur capital détenue par les entreprises dans la consolidation % détenu par ...	%
FINPRO S.A. Rue du Bois Sauvage 16-17 1000 Bruxelles → N.N. 460.645.278	Cie du Bois Sauvage	99,99%
IMOLINA S.A. Bvd Joseph II L-1840 Luxembourg	Cie du Bois Sauvage	99,99%
METROBEL S.A. Place St Denis 1 4000 Liège → N.N. 421.134.111	Cie du Bois Sauvage	99,99%
SURONGO AMERICA Inc. Reno Nevada U.S.A.	Cie du Bois Sauvage Imolina	46,20% 4,15%
SURONGO NEDERLAND B.V. Fred Roeskenstraat 123 1076 EE Amsterdam	Surongo Nederland Cie du Bois Sauvage	6,25% 100%

B. EXCLUES DE LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

Nom, adresse complète du siège et pour les sociétés belges, numéro de TVA ou numéro national	Fraction de leur capital détenue par les entreprises dans la consolidation % détenu par ...	%	motif de l'exclusion
ENTREMA SERVICES S.A. Rue du Bois Sauvage 16-17 1000 Bruxelles → N.N. 433.689.770	Cie du Bois Sauvage	99,66%	importance trop faible
RUNLITE S.A. Av. de la Coopération 9 4630 Micheroux → N.N. 430.399.886	Cie du Bois Sauvage	83,80%	importance trop faible

C. AUXQUELLES LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE A ÉTÉ APPLIQUÉE

Nom, adresse complète du siège et pour les sociétés belges, numéro de TVA ou numéro national	Fraction de leur capital détenue par les entreprises dans la consolidation % détenu par ...	%
SIMONIS PLASTIC S.A. Rue Bonne Fortune 102 4430 Ans → N.N. 406.810.278	Cie du Bois Sauvage	99,96%
NEUHAUS S.A. Postweg 2b 1602 Vlezenbeek → N.N. 406.774.844	Cie du Bois Sauvage	36,61%



IV. INDICATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

A. AUXQUELLES LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE A ÉTÉ APPLIQUÉE

Nom, adresse complète du siège et pour les sociétés belges, numéro de TVA ou numéro national	Fraction de leur capital détenue par les entreprises dans la consolidation % détenu par ...	%
SERENDIP S.A. Chée St Job 12 1180 Bruxelles → N.N. 466.354.026	Cie du Bois Sauvage	25,00%
WALDO S.A. 19 Bd Maeshherbes 75008 Paris	Cie du Bois Sauvage	30,55%

B. AUXQUELLES LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE N'A PAS ÉTÉ APPLIQUÉE

Nom, adresse complète du siège et pour les sociétés belges, numéro de TVA ou numéro national	Fraction de leur capital détenue par les entreprises dans la consolidation % détenu par ...	%	motif de la non application
LES CHOCOLATS DU SABLON S.A. Place du Grand Sablon 39 1000 Bruxelles → T.V.A. BE 460.046.551	Cie du Bois Sauvage	35,00%	importance trop faible
BEECKMANS, VAN GAVER ET CIE S.C.S. Place Ste Gudule 19 1000 Bruxelles → N.N. 436.010.644	Cie du Bois Sauvage	25,00%	importance trop faible
ADVANCED TECHNICS COMPANY S.A. Pl. d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles → N.N. 451.554.893	Cie du Bois Sauvage	24,95%	importance trop faible

V. INDICATIONS CONCERNANT LES AUTRES ENTREPRISES
DANS LESQUELLES DES PARTICIPATIONS SONT DÉTENUES

Nom, adresse complète du siège et pour les sociétés belges, numéro de TVA ou numéro national	Fraction de leur capital détenue par les entreprises dans la consolidation % détenu par ...	%	Fonds propres sociaux (s) consolidés (c) en milliers d'Euro	Résultat net social (s) consolidé (c) en milliers d'Euro	Date
BANQUE DEGROOF S.A. Rue de l'Industrie 44 1040 Bruxelles → N.N. 403.212.172	Cie du Bois Sauvage	13,85%	(c) 95.273	(c) 30.159	30/09/2000
CERAN Fondation Avenue du Château 16 4900 Spa	Cie du Bois Sauvage	11,17%	(c) 797	(c) 269	31/12/2000
E.N.E. S.A. Av. van der Meerschen 188 1150 Bruxelles → N.N. 415.892.547	Metrobel	17,32%	(s) 2.112	(s) 38	31/12/2000
FLORIDIENNE S.A. Chaussée de Tervuren 198 1410 Waterloo → N.N. 403.064.593	Cie du Bois Sauvage	10,24%	(c) 42.169	(c) 7.530	31/12/2000
I.R.M. S.A. Avenue du Progrès 28 4432 Alleur → N.N. 433.711.447	Cie du Bois Sauvage	19,72%	(c) 846	(c) -1.140	31/12/2000
LES CHOCOLATS DE L'IRIS S.A. Rue du Bassin Collecteur 4 1130 Haren → T.V.A. BE 461.740.982	Cie du Bois Sauvage	6,39%	(s) -114	(s) -767	30/06/2000
NOEL GROUP LLC 10729 Trego Tr. Raleigh, North Carolina 27614	Cie du Bois Sauvage	11,91%	(c\$) 13.660	(c\$) 593	31/12/2000
NOMACORC LLC 505 NMC Drive Zebulon NC 27597 USA	Surongo America	18,35%	(s\$) -792	(s\$) -1.680	31/12/2000
REC-HOLD S.A. Av. des Pléiades 15 1200 Bruxelles → N.N. 463.756.604	Cie du Bois Sauvage	11,41%	(s) 95.118	(s) 983	31/12/2000



VI. CRITÈRES QUI PRÉSIDENT AUX ÉVALUATIONS DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS

Écarts de consolidation

La différence éventuelle, constatée entre le prix d'acquisition d'une participation dans une société entrant dans la consolidation et la quote-part correspondante dans les fonds propres de cette société, à la date d'acquisition ou à une date proche de celle-ci, donne lieu, dans la mesure du possible, à un retraitement des comptes à consolider.

Au cas où le prix d'acquisition est supérieur à la quote-part dans les fonds propres éventuellement retraités, cette différence donne lieu à des amortissements en 5 ans si ils sont significatifs (5 % du bénéfice consolidé du Groupe), sauf dérogation expliquée ci-après, les autres en une fois.

Tout comme l'an dernier et tenant compte des conditions de marché et de la volonté de stabiliser l'actionnariat, le Conseil d'administration a décidé d'amortir en une fois le goodwill dégagé en 2000 sur les acquisitions dans la société Neuhaus s.a. (eur 1,4 million).

Les écarts de consolidation au passif du bilan sont maintenus inchangés aussi longtemps que la participation pour laquelle un tel écart a été constaté ne subit aucune modification.

Écarts de conversion

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant la méthode du taux de clôture soit, pour chaque devise :

- le cours de clôture au 31 décembre pour les postes d'actif et de passif hormis le cas de l'utilisation du taux historique retenu pour les participations consolidées et les fonds propres
- le cours moyen de l'exercice pour les postes de résultats.

Les différences, qui découlent de l'utilisation de cours de change différents d'année en année, sont reprises sous la rubrique « Écarts de conversion » au passif du bilan.

Pour l'exercice consolidé 2000, les taux des devises pris en considération sont les suivants :

devise USD :

taux de clôture

au 31/12/1999 : 1 eur = us\$ 1,0046

taux de clôture

au 31/12/2000 : 1 eur = us\$ 0,9298

taux moyen = taux mensuel

moyen 2000 : 1 eur = us\$ 0,9236

Immobilisations corporelles

Lors de leurs acquisitions, les immobilisations corporelles sont valorisées au prix d'acquisition, les frais accessoires sont pris en charge.

A la clôture des comptes, les amortissements sont actés à concurrence de :

- 3 % pour les biens immobiliers
- 20 % pour le matériel de bureau et le matériel roulant
- 10 % pour le mobilier.

Des amortissements exceptionnels seront appliqués, le cas échéant, pour ramener la valeur comptable résiduelle d'un actif corporel à sa valeur économique, si celle-ci s'avère inférieure.

Immobilisations financières

1. Lors de l'acquisition

Les participations et autres titres de portefeuille sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, compte non tenu des frais accessoires pris en charge par le compte de résultats.

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

2. A la clôture des comptes

A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle de chaque participation et titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

La méthode d'évaluation utilisée pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice, sans modification sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. Mention en sera faite dans l'annexe.

En principe, l'évaluation est basée sur la valeur patrimoniale des sociétés, c.-à-d. la valeur de leur actif net comptable corrigé des plus et moins-values latentes prudemment estimées et jugées durables et significatives en fonction de la rentabilité ou des perspectives connues de l'entreprise.

Toutefois, le Conseil d'Administration pourra opter, soit pour l'une des autres valeurs définies ci-après, soit pour la moyenne appropriée, de plusieurs d'entre elles en ce compris la valeur patrimoniale :

- valeur de rendement
- valeur boursière dans la mesure où le marché est significatif

- valeur conventionnelle de rachat
- valeur de réalisation de la participation
- valeur de souscription dans le cas de nouveaux titres.

Les moins-values durables font l'objet de réductions de valeur. Si des plus-values sont constatées sur des titres ayant subi antérieurement des réductions de valeur, des reprises de réductions de valeur sont enregistrées.

Lorsque leur récupérabilité est jugée compromise, notamment en raison de la situation financière du débiteur, les créances font l'objet d'une réduction de valeur.

Portefeuille titres de placement

Les titres cotés en bourse ou négociés en vente publique sont en principe évalués au cours de bourse pour autant que leur marché soit significatif.

Si ces titres sont non cotés ou que leur marché est jugé non significatif, ils sont estimés par rapport à l'actif net comptable.

Si des moins-values sont constatées, des réductions de valeur sont appliquées. Si des plus-values sont constatées sur des titres ayant subi antérieurement des réductions de valeur, des reprises de réductions de valeur sont enregistrées.

Autres créances, autres placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur et des reprises de réductions de valeur sont

actées selon les critères exposés ci-dessus pour les « créances ».

Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus ou charges éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises si elles sont devenues sans objet.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

A la clôture de chaque exercice, les charges à reporter ou à imputer et les produits acquis ou à reporter sont calculés et enregistrés dans les comptes de régularisation.

En règle générale, toutes les dettes et créances sont reprises au bilan au taux de clôture de l'exercice. Les écarts par rapport à leur valeur historique sont regroupés par devise. Si l'écart net pour une devise indique une moins-value latente, cette différence est prise en charge dans le compte de résultats. Dans le cas opposé, elle est portée au crédit d'un compte de régularisation au passif.

Ces règles d'évaluation ont été appliquées de façon constante au cours des exercices successifs.



IX. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (x 1.000 EUR)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage
a. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	2.940	96
Mutations de l'exercice		
. Acquisitions		3
. Cessions (-)	-1.410	
. Sortie de périmètre		
. Ecart de conversion	143	
Au terme de l'exercice	1.673	99
c. Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	1.335	36
Mutations de l'exercice		
. Actés	39	8
. Annulés à la suite de cessions (-)	-1.157	
. Sortie de périmètre	0	
. Ecart de conversion	96	
Au terme de l'exercice	313	44
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	1.360	55

	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles
a. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	97	21.147
Mutations de l'exercice		
. Acquisitions	9	82
. Cessions (-)		-1.076
. Sortie de périmètre		
Au terme de l'exercice	106	20.153
c. Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	92	4.479
Mutations de l'exercice		
. Actés	6	491
. Annulés à la suite de cessions (-)		-513
. Sortie de périmètre		
Au terme de l'exercice	98	4.457
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	8	15.696

X. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (x 1.000 EUR)

	Entreprises en équivalence	Autres
1. Participations, actions et parts		
a. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	12.223	212.445
Mutations de l'exercice		
. Acquisitions		19.872
. Cessions (-)		-4.800
. Transferts de rubrique		2.966
. Variation de périmètre		
. Ecart de conversion		393
. Variation des valeurs de mise en équivalence	2.541	
. Divers		
Au terme de l'exercice	14.764	230.876
b. Plus-values		
Au terme de l'exercice précédent		2.854
Mutations de l'exercice		
. Acquises de tiers		
. Annulées		
Au terme de l'exercice		2.854
c. Réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent		14.769
Mutations de l'exercice		
. Actées		3.369
. Reprises		-3.042
. Annulées à la suite de cessions (-)		-271
. Transferts de rubrique		
Au terme de l'exercice		14.825
d. Montants non appelés (-)		
Au terme de l'exercice précédent		
Mutations de l'exercice		
Au terme de l'exercice		0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) - (c) - (d)	14.764	218.905
2. Créances		
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	1.153	9.799
Mutations de l'exercice		
. Additions		
. Remboursements		-3.099
. Ecart de conversion		118
. Divers		
. Réductions de valeur reprises		
. Réductions de valeur annulées		
Au terme de l'exercice	1.153	6.818
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	0	0



XI. ÉTAT DES RÉSERVES (x 1.000 EUR)

Valeur comptable	
Au terme de l'exercice précédent	113.902
Mutations de l'exercice	
. Bénéfice consolidé du Groupe	12.236
. Affectation du résultat	-7.954
Au terme de l'exercice	118.184

XII. ÉCARTS DE CONSOLIDATION (x 1.000 EUR)

	mises en équivalence	Positifs (actif) consolidées	Négatifs (passif)
Valeur comptable			
Au terme de l'exercice précédent			2.502
Mutations de l'exercice			
. variation du % de détention	1.436		
. amortissements	-1.436		
Au terme de l'exercice	0		2.502

XIII. ÉTAT DES DETTES (x 1.000 EUR)

	A moins d'un an	Comprises entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
A. Dettes à l'origine à plus d'un an			
Dettes financières			
2. Emprunts non subordonnés		60.211	
4. Etablissements de crédit	5.246	30.464	3.815
Autres dettes			6
Dettes garanties par des sûretés réelles			
B. Dettes financières garanties			
4. Etablissements de crédit	5.894		

XIV. RÉSULTATS D'EXPLOITATION (x 1.000 EUR)

	Exercice 2000	Exercice 1999
B. Frais de personnel		
B1. Entreprises consolidées globalement		
Effectif moyen du personnel	11	11
Ouvriers	4	5
Employés	6	6
Personnel de direction	1	
Frais de personnel		
a. rémunérations	420	430
b. pensions	169	
C. Résultats exceptionnels		
Ventilation des autres charges exceptionnelles		
. Indemnités Etienne Bonne Fortune	147	
. Divers	2	

XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (x 1.000 EUR)

	des sociétés reprises dans la consolidation
A.2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises dans la consolidation sur leurs actifs propres pour garantie	9.122
A.5. Droits et engagements résultant d'opérations relatives aux options	55.376

XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES NON COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION (x 1.000 EUR)

	Exercice 2000	Entreprises liées Exercice 1999
1. Immobilisations financières		
. Participations	593	645
. Créances		
4. Dettes		
. A un an au plus	165	94
7. Résultats financiers		
. Charges des dettes	5	2

	Exercice 2000	Entreprises avec lien Exercice 1999
1. Immobilisations financières		
. Participations	48.237	44.066
. Créances	4.003	6.689
2. Créances à un an au plus		



XXVII. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS

	Exercice 2000
Rémunérations à charge du compte de résultats attribuées aux administrateurs	374

XXVII. RÉSULTATS INTERNES NON ÉLIMINÉS

Règle : les plus et moins-values internes dégagées entre les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ne sont pas éliminées si :

- 1) elles sont réalisées au prix du marché et si
- 2) elles ne dépassent pas individuellement un seuil fixé à 0,5 % des fonds propres sociaux de la société mère.

Incidence en 2000

	Résultat social	consolidé
Plus-values	néant	néant
Moins-values	1.033	1.033
Total	1.033	1.033

▾ COMPTES SOCIAUX

AVERTISSEMENT

En vertu de l'article 105 du Code des Sociétés, les annexes aux comptes sociaux repris ci-après sont une version abrégée des comptes annuels, dans laquelle ne figure pas l'ensemble des annexes requises par la loi ni le Rapport du Commissaire-Réviseur, lequel a certifié ces comptes annuels sans réserve. La version intégrale sera déposée à la Banque Nationale de Belgique et est également disponible au siège de la société.



1. BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISÉS	222.863	226.201	202.218
III. Immobilisations corporelles	14.907	15.855	15.938
A. Terrains et constructions	1.024	1.049	1.075
B. Installations	55	60	55
C. Mobilier et matériel roulant	8	5	4
E. Autres immobilisations corporelles	13.820	14.741	14.804
IV. Immobilisations financières	207.956	210.346	186.280
A. Entreprises liées	34.772	33.037	13.926
1. Participations	33.022	30.850	11.325
2. Créances	1.750	2.187	2.601
B. Autres entreprises avec un lien	56.305	51.651	54.785
1. Participations	52.302	47.648	50.914
2. Créances	4.003	4.003	3.871
C. Autres immobilisations financières	116.879	125.658	117.569
1. Actions et parts	116.867	122.548	114.459
2. Créances et cautionnements	12	3.110	3.110
ACTIFS CIRCULANTS	80.771	66.777	84.439
V. Créances à plus d'un an			
B. Autres créances			
VI. Stocks et commandes en cours	688	800	979
A. Stocks	688	800	979
4. Marchandises	8	8	5
5. Immeubles destinés à la vente	680	792	974
VII. Créances à un an au plus	7.090	6.709	19.022
A. Créances commerciales	146	1.128	12.991
B. Autres créances	6.944	5.581	6.031
VIII. Placements de trésorerie	70.947	58.288	61.341
B. Autres placements	70.947	58.288	61.341
IX. Valeurs disponibles	1.949	847	3.029
X. Comptes de régularisation	97	133	68
TOTAL DE L'ACTIF	303.634	292.978	286.657

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	215.667	219.437	199.211
I. Capital	65.681	63.796	63.103
A. Capital souscrit	65.681	63.796	63.103
II. Primes d'émission	23.178	22.154	21.783
IV. Réserves	33.500	33.601	33.465
A. Réserve légale	8.700	8.700	8.676
C. Réserves immunisées		101	
D. Réserves disponibles	24.800	24.800	24.789
V. Bénéfice reporté	93.308	99.886	80.860
PROVISIONS & IMPÔTS DIFFÉRÉS	1.157	1.446	417
VII. A. Provisions pour risques et charges	1.157	1.446	417
2. <i>Charges fiscales</i>	619	620	
3. <i>Grosses réparations et entretien</i>	530	620	409
4. <i>Autres risques et charges</i>	8	206	8
DETTES	86.810	72.095	87.029
VIII. Dettes à plus d'un an	67.595	35.666	39.761
A. Dettes financières	67.589	35.655	39.751
2. <i>Emprunts non subordonnés</i>	59.289	24.789	24.789
4. <i>Etablissements de crédit</i>	8.300	10.866	14.962
D. Autres dettes	6	11	10
IX. Dettes à un an au plus	15.401	34.035	44.729
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	288	4.742	11.668
B. Dettes financières	4.740	18.485	20.193
1. <i>Etablissements de crédit</i>	4.309	2.507	19.982
2. <i>Autres emprunts</i>	431	15.978	211
C. Dettes commerciales	258	2.804	6.213
1. <i>Fournisseurs</i>	258	2.804	6.213
E. Dettes fiscales, salariales, sociales	269	56	60
1. <i>Impôts</i>	217	1	13
2. <i>Rémunérations et charges sociales</i>	52	55	47
F. Autres dettes	9.846	7.948	6.595
X. Comptes de régularisation	3.814	2.394	2.539
TOTAL DU PASSIF	303.634	292.978	286.657



2. COMPTE DE RÉSULTATS

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
CHARGES			
A. Charges des dettes	4.275	3.361	3.776
B. Autres charges financières	1.032	1.154	69
C. Services et biens divers	1.721	731	1.330
D. Rémunérations, charges sociales et pensions	385	412	303
E. Charges diverses courantes	433	419	259
F. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles	500	393	501
G. Réductions de valeur	20.240	11.806	15.767
1. Sur immobilisations financières	11.969	8.960	9.317
2. Sur actifs circulants	8.271	2.846	6.450
H. Provisions pour risques et charges	89	1.055	87
I. Moins-values sur réalisations	2.172	1.516	1.864
1. d'immobilisations corporelles	10		5
2. d'immobilisations financières	269	728	1.587
3. d'actifs circulants	1.893	788	272
J. Charges exceptionnelles	149		
K. Impôts	48	297	23
L. Bénéfice de l'exercice	1.276	26.385	51.415
TOTAL DES CHARGES	32.320	47.529	75.394
M. Transfert aux réserves immunisées		101	
N. Bénéfice de l'exercice à affecter	1.377	26.284	51.415

	Exercice 2000 (x 1.000 eur)	Exercice 1999 (x 1.000 eur)	Exercice 1998 (x 1.000 eur)
PRODUITS			
A. Produits des immobilisations financières	9.378	11.921	5.403
1. Dividendes	9.008	11.518	5.146
2. Intérêts	370	403	257
B. Produits des actifs circulants	2.101	1.906	2.342
C. Autres produits financiers	3.317	2.977	142
D. Produits des services prestés	9	9	9
E. Autres produits courants	2.137	3.006	1.978
G. Reprises de réductions de valeur	4.687	2.499	2.578
1. Sur immobilisations financières	2.693	633	1.652
2. Sur actifs circulants	1.994	1.866	926
H. Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges	379	25	12
I. Plus-values sur réalisations	10.183	25.186	62.930
1. d'immobilisations corporelles	825	101	43
2. d'immobilisations financières	527	16.210	53.085
3. d'actifs circulants	8.831	8.875	9.802
K. Régularisations d'impôts	129		
TOTAL DES PRODUITS	32.320	47.529	75.394

M. Prélèvement sur les réserves immunisées 101

AFFECTATION ET PRELEVEMENTS

A. Bénéfice à affecter	101.263	107.144	89.638
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	1.377	26.284	51.414
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	99.886	80.860	38.224
C. Affectation aux capitaux propres		-34	-2.479
2. A la réserve légale		24	2.479
3. Aux autres réserves		10	
D. Résultat à reporter	-93.308	-99.886	-80.860
1. Bénéfice à reporter	93.308	99.886	80.860
F. Bénéfice à distribuer	-7.955	-7.224	-6.299
1. Rémunération du capital	7.557	6.863	5.984
2. Administrateurs	398	361	315



3. ANNEXES (EN MILLIERS D'EUROS)

	Montant	Nombre d'actions
VIII. ÉTAT DU CAPITAL		
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
au terme de l'exercice précédent	63.796	1.029.408
Modifications de l'exercice		
. Exercice de warrants	1.858	29.965
. Transfert de la prime d'émission	27	
au terme de l'exercice	65.681	1.059.373
2. Représentation du capital		
Catégories d'actions		
- p.s. ordinaires s.d.v.n.	65.681	1.059.373
D. Engagement d'émission d'actions		
- Warrants à exercer	63.839	1.029.663
E. Capital autorisé non souscrit	44.632	

G. Structure de l'actionnariat

a. déclarations de participation reçues au 31/12/2000	Date	Nombre d'actions (a)	% actualisé	Nombre de warrants (b)	Total (a) + (b)	% potentiel actualisé	liée à
1. SURONGO S.A.	22/05/2000	725.005	68,44%	327.763	1.052.768	50,39%	1
2. ENTREPRISES ET CHEMINS DE FER EN CHINE S.A.	22/05/2000	3.653	0,34%	1.563	5.216	0,25%	1
3. FINGAREN S.C.A.	22/05/2000	2.908	0,27%	1.245	4.153	0,20%	1
4. ANCHORAGE S.A.	22/05/2000			4.855	4.855	0,23%	1
5. Guy PAQUOT	22/05/2000	317	0,03%	21	338	0,02%	1
Total 1		731.883	69,09%	335.447	1.067.330	51,09%	
6. SOCOFIN S.A.	1/07/1999	19.846	1,87%	17.321	37.167	1,78%	2
7. SOCOPAR S.A.	1/07/1999	36.460	3,44%		36.460	1,75%	2
Total 2		56.306	5,32%	17.321	73.627	3,52%	
Total 1+2 (% actualisé)		788.189	74,40%	352.768	1.140.957	54,62%	

N.B. : Guy Paquot contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a., qui contrôle Surongo s.a., qui contrôle Compagnie Mobilière & Foncière du Bois Sauvage s.a.

XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation des comptes sociaux sont reprises dans celles définies dans les comptes consolidés.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

CHAPITRE I

Renseignements concernant les responsables du prospectus et le contrôle des comptes

1.3. Les comptes sociaux et consolidés relatifs aux exercices 1998, 1999 et 2000 ont été audités par la s.c. Deschamps, Godefroid & C^o sprl, commissaire-réviseur, domiciliée à 1480 Tubize, boulevard Georges Deryck n° 26 bte 15 et représentée par André Deschamps.

Ces comptes ont été certifiés sans réserve.

CHAPITRE II

Renseignements concernant l'inscription au premier marché et les titres qui en font l'objet

Sans objet.

CHAPITRE III

Renseignements de caractères général concernant la société et son capital

3.1 Renseignements généraux

3.1.1 Dénomination (article 1 des statuts)

Constituée sous la dénomination « Fours Lecocq et Ateliers de Trazegnies réunis », la Société a changé celle-ci en « Financière Lecocq » par la modification de ses statuts et adopté sa dénomination actuelle de « Compagnie Mobilière & Foncière

du Bois Sauvage », aux termes de l'acte du 9 décembre 1994, en abrégé « Compagnie du Bois Sauvage »

3.1.2 Siège social (article 2 des statuts)

Le siège social est établi à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 16/17. Il peut, par simple décision du Conseil d'administration, être transféré en tout autre endroit de Belgique.

3.1.3 Registre du Commerce

La Société est inscrite au registre du commerce de Bruxelles sous le n° 273.326 et à la T.V.A. sous le n° BE 402.964.823.

3.1.4 Forme juridique – constitution – publications légales (article 1 des statuts)

La Société est une société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne.

Constituée sous forme de société anonyme de droit belge le 30 avril 1957 devant le Notaire Albert Daerden, ses statuts ont été modifiés à diverses reprises et en dernier lieu en date du 27 décembre 2000 devant le Notaire Guy Sorgeloos à Bruxelles.

3.1.5 Consultation des documents sociaux

Ces documents peuvent être consultés :

- à la Banque Nationale de Belgique pour ce qui concerne les comptes annuels et consolidés, ainsi que les rapports y afférents
- au Greffe du Tribunal de Commerce pour les statuts ainsi

que pour les comptes et rapports susmentionnés

- et également pour chacun d'eux au siège social.

3.1.6 Objet social (article 3 des statuts)

La société agissant tant pour elle-même que pour compte de tiers, a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises industrielles, commerciales, civiles, agricoles ou financières, tant en Belgique qu'à l'étranger; l'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières ou de tous biens meubles belges ou étrangers ainsi que de toutes valeurs immobilières ou de tous immeubles; l'acquisition, la mise en valeur ou l'exploitation, tant pour elle-même que pour autrui de tous brevets, licences et marques de fabrique.

Elle peut faire toutes opérations civiles, commerciales, mobilières, immobilières, industrielles ou financières, se rapportant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet.

La société pourra absorber ou se fusionner avec toute société ayant un objet semblable ou similaire.

3.2 Capital social

3.2.1 Capital souscrit (article 5 des statuts)

Avant l'exercice des warrants en circulation au 1^{er} janvier 2001, le capital social est fixé à EUR 65.681.126 et est représenté par 1.059.373 actions, sans désignation de valeur nominale donnant droit chacune à 1/1.059.373^e de l'avoir social.

Ces actions sont entièrement libérées.



3.2.2 Capital autorisé (articles 7 des statuts)

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 1996, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, aux dates et conditions qu'il fixera, en une ou plusieurs fois, pour le porter à un montant maximum de **eur 110.312.618**.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à compter de la publication à l'annexe au Moniteur belge du 23 octobre 1996 de la décision de l'assemblée générale extraordinaire qui confère cette autorisation.

Le Conseil d'administration peut réaliser cette augmentation tant par apports en numéraire que, sous réserve des restrictions légales, par apports en nature, avec ou sans création de titres nouveaux.

Ces augmentations peuvent se faire par l'émission de parts sociales, d'obligations convertibles, ainsi que de droits de souscription ou autres valeurs mobilières, attachés ou non à d'autres titres de la société.

Le Conseil peut décider que les titres nouveaux resteront nominatifs et ne pourront être convertis en titre au porteur.

Le Conseil d'administration peut, dans les circonstances ci-dessus spécifiées, limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, dans l'intérêt social, moyennant le respect des conditions légales. Il pourra également le faire, en faveur d'une ou de plusieurs personnes déterminées qu'il choisit, autres que des membres du personnel de la société ou de ses filiales, conformément à la législation en vigueur.

Cette autorisation pourra être renouvelée.

3.2.3 Warrants en circulation

Sur les 205.653 warrants « Financière Lecocq » émis en juin 1991, il reste en circulation 45.203 warrants au 1^{er} janvier 2001 qui peuvent être exercés entre le 1^{er} et le 20 de chaque mois, jusqu'au 20 juin 2001 inclus, et qui permettent de souscrire à une part sociale nouvelle accompagnée d'une feuille de coupons « strip vvpr » jouissance 1^{er} janvier de l'année de la souscription, au prix unitaire de **eur 92,39 (bef 3.727)**.

Sur les 300.000 warrants « Cie du Bois Sauvage 2002 » émis en septembre 1996, il reste en circulation 294.460 warrants au 1^{er} janvier 2001 qui peuvent être exercés entre le 1^{er} et le 20 des mois de janvier et juin, jusqu'au 20 juin 2002 inclus, et qui permettent de souscrire à une

part sociale nouvelle accompagnée d'une feuille de coupons « strip vvpr » jouissance 1^{er} janvier de l'année de la souscription, au prix unitaire de **eur 123,95 (bef 5.000)**.

Sur les 690.000 warrants « Cie du Bois Sauvage 2004 » émis en mai 2000, il reste en circulation 690.000 warrants au 1^{er} janvier 2001 qui peuvent être exercés entre le 2 et le 18 des mois de mai 2001 à 2004 inclus, et qui permettent de souscrire à une part sociale nouvelle accompagnée d'une feuille de strip vvpr jouissance 1^{er} janvier de l'année de la souscription, au prix unitaire progressif de :

- **eur 180** du 2 au 18 mai 2001,
- **eur 185** du 2 au 20 mai 2002,
- **eur 190** du 2 au 20 mai 2003,
- **eur 195** du 3 au 20 mai 2004.

3.2.4 Historique du capital social

Actes	Opérations	capital eur	actions
01/01/1997	report :	55.334.172,87	892.870
16/01/1998	Exercice de warrants	88.931,80	1.435
30/12/1998	Exercice de warrants	7.679.555,48	123.917
31/12/1999	Exercice de warrants	693.234,24	11.186
02/05/2000	Prélèvement sur la prime d'émission	27.401,61	—
15/05/2000	Exercice de warrants	640.460,00	10.330
27/12/2000	Exercice de warrants	1.217.370,00	19.635
	total :	65.681.126,00	1.059.373

Le pair comptable du titre est de **eur 62**.

3.2.5 Capital potentiel

En cas d'exercice de la totalité des 1.029.663 warrants en circulation, le capital social serait augmenté de EUR 63.839.106 et porté à EUR 129.520.232.

3.2.6 Actionnariat

L'actionnariat au 31 décembre 2000, suivant la dernière déclaration de participation reçue, se retrouve à l'annexe VIII des comptes sociaux dans la présente brochure.

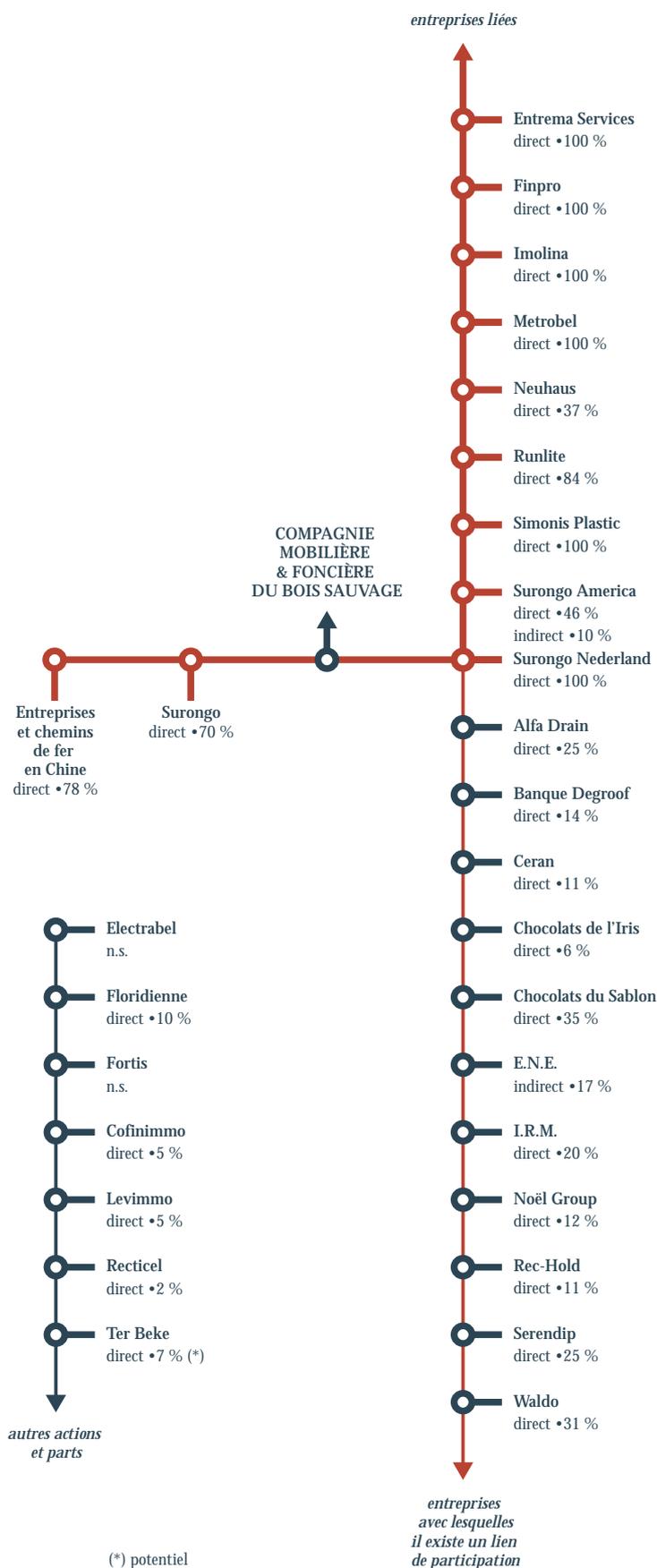
Pour l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2001, la société Surongo s.a. a déposé 745.234 actions Compagnie du Bois Sauvage, soit 70,35 % du capital de la Société.

A la même date, la Société et/ou une de ses filiales ne possédaient pas d'actions propres Compagnie du Bois Sauvage.

La société Surongo s.a. a l'intention de rester l'actionnaire principal de la Compagnie du Bois Sauvage s.a..

3.2.7 Description simplifiée du Groupe Entreprises et Chemins de Fer en Chine

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2000, dont fait partie la Compagnie du Bois Sauvage s.a., est détaillé ci-contre.



CHAPITRE IV Renseignements concernant l'activité de la société

4.1 Activités principales

4.1.1 Description

Société actuellement inscrite au Premier Marché de la Bourse de Valeurs Mobilières de Bruxelles (double fixing), la Compagnie du Bois Sauvage s.a. a comme vocation de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non. Elle apporte ainsi une aide à la gestion financière, à la structure et à la stabilité du capital de ces dernières.

La diversification de son portefeuille courant lui permet en outre d'être active dans les produits dérivés.

Egalement société foncière, elle détient un patrimoine immobilier de qualité, source de revenus stables et récurrents.

4.1.2 Chiffres clés

Cette information est disponible dans le rapport de gestion de l'exercice 2000.

4.2 Effectifs moyens

Au niveau du Groupe, l'effectif moyen du personnel est de 11 personnes en 2000, sans tenir des comptes des sociétés mises en équivalence et n'a pas évolué depuis 1998.

Un peu plus de la moitié des membres de ce personnel est affecté au siège social à Bruxelles.

4.3 Litiges en cours

Les litiges en cours font l'objet de provisions pour risques et charges et sont définis dans cette rubrique dans l'évolution des comptes consolidés de l'exercice 2000 dans la présente brochure.

4.4 Politique d'investissements

La politique d'investissements de la Compagnie est décrite dans le rapport de gestion de l'exercice 2000.

4.4.1 Participations mobilières

L'évolution des participations consolidées est donnée dans le rapport de gestion de l'exercice 2000.

Le portefeuille « participations » du Groupe de la Compagnie du Bois Sauvage s.a. a évolué comme suit ces trois dernières années :

A. Entreprises mises en équivalence

	2000		1999		1998	
	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros
actions						
SERENDIP	25	3.246,3	25	3.409,1	—	—
SIMONIS PLASTIC	100	1.371,1	100	1.408,9	—	—
NEUHAUS	37	9.562,1	28	6.756,2	20	2.892,7
WALDO	31	584,6	31	648,2	—	—
créances						
WALDO		1.152,7		1.152,7		—
Total:		15.916,8		13.375,2		2.892,7

B. Autres entreprises

	2000		1999		1998	
	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros	% détenu	valeur comptable nette en milliers d'euros
ENTREMA SERVICES	100	273,4	100	273,4	100	273,4
RUNLITE	84	319,8	77	371,8	77	365,6
ATC (Alfa Drain)	25	416,1	25	400,8	–	–
BANQUE DEGROOF	14	32.582,8	15	31.093,0	15	31.093,0
BEECKMANS VAN GAVER & Cie	25	0,0	25	0,0	25	0,0
CERAN	11	89,2	–	–	–	–
E.N.E.	17	476,3	17	476,3	18	394,9
FINPRO	–	consolidation	–	consolidation	17	1.159,1
I.R.M.	20	166,5	23	213,3	23	455,1
LES CHOCOLATS DE L'IRIS	6	5,4	16	39,3	–	–
LES CHOCOLATS DU SABLON	35	22,5	–	–	–	–
NOEL GROUP	12	4.394,5	12	1.927,5	12	5.940,2
REC-HOLD	11	10.560,3	11	9.915,7	11	9.915,7
BELGOLAISE	–	–	–	–	5	5.500,7
COFINIMMO	5	38.694,3	5	38.047,9	–	–
ELECTRABEL	–	25.474,0	–	25.339,4	–	21.193,4
FLORIDIENNE	10	5.274,2	6	2.965,5	–	–
FORTIS (B)	–	70.732,1	–	72.444,0	–	72.788,9
LEVIMMO	5	500,0	5	490,6	–	–
RECTICEL	2	6.102,7	2	4.539,1	2	4.498,9
Partnerships immobiliers aux E.U.		17.581,4		6.815,8		3.247,2
Divers		5.239,1		5.176,6		5.275,8
.....						
créances						
IRM		217,2		217,2		(transfert de créances à (-) d'un an)
CHOCOLATS DE L'IRIS		325,3		325,3		–
NOEL GROUP		4.996,3		4.796,1		4.434,8
NOMAFIN		–		–		1.579,1
STATE STREET CITIHOMES		1.264,6		1.350,4		–
BELGOLAISE		–		3.098,7		3.098,7
divers		14,8		11,3		20,4
Total		225.722,8		210.329,1		171.235,0



4.4.2 Participations immobilières

Le portefeuille des biens immobiliers du Groupe est décrit dans le rapport de gestion de l'exercice 2000.

4.5 Evolution récente des investissements

Comme annoncé en début d'année 2001, la Compagnie du Bois Sauvage s.a. a porté sa participation dans le capital de la société Neuhaus s.a. à plus de 40 %.

Le projet de rénovation lourde de cinq maisons d'habitation rue du Treurenberg en espaces de logements, de bureaux et de commerces a débuté en fin d'année 2000 et devrait se terminer dans un an. Le budget global prévu est de eur 5 millions.

CHAPITRE V Renseignements concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

Ces informations sont disponibles dans la présente brochure .

CHAPITRE VI Renseignements concernant l'administration, la direction et la surveillance de la société

6.1 Nom, adresse et fonctions des différents membres

Cette information est disponible dans la brochure 2000 sur le rapport de gestion.

6.2 Intérêts des dirigeants dans la société

6.2.0. Rémunérations et avantages en nature

La rémunération des membres du Conseil d'administration consiste en une quote-part des tantièmes et des émoluments fixes à charge du compte de résultats. Suivant l'article 21 des statuts, les allocations statutaires peuvent atteindre au maximum 1/19 des sommes réparties au titre de dividende. Pour l'exercice 2000, les tantièmes statutaires s'élèvent à eur 397.729,51 et les émoluments se sont élevés à eur 202.571,49 (eur 374.000 en tenant compte des émoluments perçus au sein des filiales).

La rémunération des membres du Comité de Direction consiste en une quote-part de ces tantièmes.

En 2000, des jetons de présence ont été versés aux membres des comités de Rémunération et d'Audit qui se sont réunis.

Le Commissaire-Réviseur a été rémunéré en 2000 en fonction de l'exercice de son mandat et des prestations spéciales réalisées dans le courant de l'exercice. Ses honoraires se sont élevés à eur 5.342 (eur 11.787 en tenant compte des sommes payées par les filiales).

6.2.1. Schémas d'intéressement du personnel dans le capital

La Société n'a mis en place aucun schéma d'intéressement.

6.2.2. Intérêts des dirigeants dans la société

Les membres du Conseil d'Administration possèdent ensemble 1.755 actions Compagnie du Bois Sauvage.

CHAPITRE VII Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives de l'émetteur

Les informations disponibles à la date d'impression sont incluses dans le rapport de gestion 2000.

Au cas où une émission publique aurait lieu, ces informations seraient reprises et remises à jour dans la note d'opération.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE RÉVISEUR SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000 PRÉSENTÉ
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ANONYME
COMPAGNIE MOBILIÈRE & FONCIÈRE DU BOIS SAUVAGE.**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société pour l'exercice 2000 se clôturant le 31 décembre 2000 dont le total du bilan s'élève à (.000 eur) 347.139 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de (.000 eur) 14.509 dont la part du groupe s'élève à (.000 eur) 12.236. Les comptes annuels de la plupart des sociétés belges et étrangères comprises dans la consolidation contrôlées par d'autres réviseurs ont fait l'objet, dans la mesure où ces documents étaient disponibles, de rapports ou d'attestations sur les comptes de ces sociétés arrêtés au 31 décembre 2000 ou à une date proche de celle-ci ; nous nous sommes basés sur leur attestation. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

**ATTESTATION SANS RÉSERVES
DES COMPTES CONSOLIDÉS**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et ceux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2000 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

En outre, le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

*Tubize, le 30 mars 2001
DESCHAMPS, GODEFROID & C° sprl
Représentée par André R. Deschamps
Commissaire – Réviseur*





COMPAGNIE MOBILIÈRE & FONCIÈRE DU BOIS SAUVAGE
Rue du Bois Sauvage 17 | B-1000 Bruxelles | Belgique

